

# le Patroclien

Bulletin d'informations municipales



*nouveau portail  
de la Médiathèque Départementale de l'Aube et de son réseau*

f M

Réseau Médiathèque de l'Aube

Le portail de la Médiathèque départementale de l'Aube et de son réseau de médiathèques

Vos bibliothèques Lire, écouter, voir Numérique 24h/24

Cherchez, réservez, profitez

Titre, auteur, etc

Recherche avancée

**A la une**

**24<sup>th</sup> FESTIVAL GUITARES DU MONDE**  
ESPACE GERARD PHILIPPE  
2007-2008-2009

**Cultures en fête !**  
Du mercredi 13 au samedi 21 mars 2008  
Il revient... avec une nouveauté, les Befores de la Grange  
Découvrez

**Numérique 24h/24**

**Votre médiathèque nomade**  
VOCD, livres numériques, tutoriels en quelques clics.  
Apprenez tout, pressez en ligne  
Découvrez

**À vos agendas**

**mercredi 16 mars 2008 de 09h00 à 16h00**  
Vous (Bibliothèque municipale de Yverville) IMAGINEZ TOUT

**du mardi 03 au samedi 14 mars 2008**  
**Marionnettes et théâtre d'objets**  
Au théâtre de la médiathèque d'Avon  
Exposition des productions réalisées lors des ateliers avec la Cie Les frères Georges

**du mercredi 04 au mardi 17 mars 2008**  
**Semaine de la parentalité**  
Avec sur Avon (Bibliothèque municipale)  
Des ateliers ateliers et bien d'autres animations destinées aux tout parents et à leurs parents.

**Ça vient de sortir !**

**Coups de cœur**

**UN MONDE SANS RIVAGE (Héliène Gaudy)**  
Héliène Gaudy  
20 février 2009  
Une lecture simple, presque sentencieuse à l'instar des livres illustrés du Grand Nord, mais avec un ton sec, truffé de références, et de documents d'une précision qui la conduit, des arts du récit, fait surgir de la plume de l'écrivain, l'écriture poétique, certes, mais laborieuse donc, avec des [...] Lire la suite

**Tant que nous n'aurons pas de visage (Clive Staples Lewis)**  
Clive Staples Lewis  
20 février 2009  
De C.S. Lewis on aura surtout retenu ses "Chroniques de Narnia", mais l'écrivain anglais se consacre comme un des pères de la fantasy moderne avec son ami Tolkien mais éclipse son collègue et tant que nous n'aurons pas de visage + une adaptation du mythe grec de Psyché [...] Lire la suite

Tous les coups de cœur

**Pour aller plus loin**

Les carafes  
Capivara  
Pour en finir avec le harcèlement



# Sommaire

## 4-5 Séances du Conseil municipal

## 6-24 Vie de la Commune

- 6
  - 7
  - 8-9
  - 10-11
  - 12
  - 13
  - 14-15
  - 16-17
  - 17
  - 18-19
  - 19
  - 20
  - 21
  - 22-23
  - 24
- ◆ 3 médaillés / Téléthon
  - ◆ Résultats des élections
  - ◆ Accueils de loisirs
  - ◆ Séjour à la Bresse
  - ◆ Inscriptions aux accueils de loisirs / inscriptions aux écoles
  - ◆ Restaurant scolaire
  - ◆ Bibliothèque municipale
  - ◆ Ensemble paroissial
  - ◆ Les bons gestes pour améliorer la qualité de l'air
  - ◆ Police municipale
  - ◆ Festival Chante
  - ◆ Vols par ruse
  - ◆ Etat civil / Conseiller Départemental
  - ◆ Déchèteries
  - ◆ Photo souvenirs

## 25-38 La parole aux associations

- 25
  - 26-27
  - 27
  - 28
  - 29
  - 30
  - 31
  - 32
  - 33
  - 34
  - 35
  - 36-37
  - 38
- ◆ Club du Nouvel-Âge
  - ◆ Comité des fêtes
  - ◆ Les petits bouts de St Parres
  - ◆ VC SPAT 10
  - ◆ Ensemble et solidaire
  - ◆ Club informatique / C.E.A.E.T.C.
  - ◆ Les riverains et usagers des rues E. Denizot et adjacentes de St Parres
  - ◆ UNC - AFN
  - ◆ Le patrimoine
  - ◆ Comédiens du tertre
  - ◆ Tennis de table
  - ◆ Le foot
  - ◆ Le tennis / les cyclos

## 39-42 Infos pratiques et la rubrique sociale

### le Patrochien

◆ **Responsable de la publication :**  
Joël François

◆ **Editeur :**  
Mairie de Saint Parres aux Tertres

◆ **Responsable de la publicité :**  
Nathalie De Pascale

◆ **Conception :**  
SYSCOM (03 25 75 79 92)  
6, rue Archimède  
10600 La Chapelle Saint Luc  
www.agence-syscom.com

◆ **Impression :**  
SIP (03 25 73 23 42)  
41, rue Raymond Poincaré  
10000 Troyes

◆ **Dépôt légal :** N° 1827/2001

◆ **Tirage :** 1 600 exemplaires

◆ **Distribution :** ADREXO

# séance du 28 novembre

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le jeudi 28 novembre 2019, salle du Conseil Municipal en séance publique sous la présidence de Madame Colette ROTA, Maire.

**Étaient présents :** Joël FRANCOIS, Brigitte TOMALAK (à partir de 18 H 50), Jean-Charles BAYOL, Maryse PETIT, Louis BEVIER - Maire Adjoint, Michel FLEURENCE, Laurence BARTH, Mariette VIZCAINO, Didier REMY, Sophie MARGERIE, Corinne PETTON-MAURY - conseillers municipaux, Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés et représentés :**

- ◊ Alain POITTEVIN par Louis BEVIER
- ◊ Claude BONBON par Michel FLEURENCE
- ◊ Bernard MORVAN par Mariette VIZCAINO
- ◊ Françoise BLUM par Joël FRANCOIS
- ◊ Damien COURTILLIER par Corinne PETTON MAURY
- ◊ Brigitte TOMALAK par Laurence BARTH jusque 18H50

**Absents excusés non représentés :**

- ◊ André MORET

**Absentes non excusées non représentées :**

- ◊ Saliha RABHI
- ◊ Nelli BALIKIAN

Formant la majorité des membres en exercice.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

### APPROUVE

à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 29 octobre 2019 ;

### PREND ACTE

des décisions prises par Madame le Maire en vertu de ses délégations conformément à l'article L 2122-22 du CGCT, Code Général des Collectivités Territoriales, concernant notamment les déclarations d'intention d'aliéner, les concessions délivrées dans le cimetière et les marchés à procédure adaptée réalisés depuis le dernier conseil municipal.

### ADOpte

les tarifs d'entrée pour la manifestation culturelle qui aura lieu le 2 fé-

vrier 2020 comme suit : 6 € par personne et gratuit pour les moins de 14 ans. Il s'agit de la pièce de théâtre intitulée « Feu d'artifice » interprétée par la troupe COLAVERDEY.

### CONFIRME

l'organisation d'un séjour hiver à la Bresse du 24 au 28 février 2020 pour 24 enfants des accueils de loisirs de 9 à 14 ans et **FIXE** les tarifs du séjour pour les familles patrocliennes et extérieurs en fonction de 3 quotients familiaux, soit 184 à 265 € pour les enfants de St Parres et entre 266 et 383 € pour les enfants de communes extérieures.

### DEFINIT

les modalités d'organisation des accueils de loisirs 2020 maternel, primaire et ados pendant les vacances scolaires d'hiver, printemps, la Toussaint et en juillet, ainsi que pour les mercredis, le périscolaire et le club ados.

### ARRETE

la longueur de la voirie publique communale à 21 942 mètres.

### DECIDE

d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'ANACR, Association Nationale des Anciens Combattants et Amie(s) de la Résistance qui organise en 2020 dans l'Aube le Congrès National.

### ADOpte

la décision modificative budgétaire

N°3 de l'exercice 2019 de 6 200 € en section de fonctionnement.

### DECIDE

d'admettre en non-valeur les produits irrécouvrables concernant des créances émises entre 2012 et 2018 relatives aux accueils de loisirs, activités périscolaires, restaurant scolaire, garderie, études surveillées et TLPE, Taxe Locale pour la Publicité Extérieure, pour un montant total de 12 376 €.

### DESIGNE

Jean-Charles BAYOL, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse, du Conseil Municipal Jeunes et de l'Enseignement, comme conseiller municipal qui assistera de droit à toutes les réunions des conseils d'écoles.

### FIXE

les prix des repas au restaurant scolaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 comme suit :

- ◊ 4.70 € le prix du repas au restaurant scolaire par enfant habitant la commune ;
- ◊ 6 € le prix du repas au restaurant scolaire par enfant scolarisé à Saint Parres mais résidant dans des communes extérieures ;
- ◊ 2.55 € par enfant le tarif d'utilisation des services du restaurant scolaire en cas de mise en place d'un protocole alimentaire et de fourniture d'un panier repas.

**Séance close à 20 heures 20** ●

LE MAIRE,  
**Colette ROTA**

# séance du 21 janvier

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le mardi 21 janvier 2020, salle du Conseil Municipal en séance publique sous la présidence de Madame Colette ROTA, Maire.

**Étaient présents :** Joël FRANCOIS, Brigitte TOMALAK, Maryse PETIT, Louis BEVIER - Maire Adjoint, Alain POITTEVIN, Michel FLEURENCE, Françoise BLUM, Laurence BARTH, Mariette VIZCAINO, Sophie MARGERY, Corinne PETTON-MAURY - conseillers municipaux.

**Absents excusés et représentés :**

- ◊ Bernard MORVAN par Françoise BLUM
- ◊ Damien COURTILLIER par Corinne PETTON MAURY
- ◊ Jean-Charles BAYOL par Sophie MARGERY
- ◊ Didier REMY par Laurence BARTH

**Absent excusé non représenté :**

- ◊ Claude BONBON

**Absents non excusés non représentés :**

- ◊ Saliha RABHI
- ◊ Nelli BALIKIAN
- ◊ André MORET

Formant la majorité des membres en exercice.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

### APPROUVE

à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 28 novembre 2019.

### PREND ACTE

des décisions prises par Madame le Maire en vertu de ses délégations conformément à l'article L 2122-22 du CGCT, Code Général des Collectivités Territoriales, concernant notamment les déclarations d'intention d'aliéner, les concessions délivrées dans le cimetière et les marchés à procédure adaptée réalisés depuis le dernier conseil municipal.

### APPROUVE

les conclusions de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de Troyes Champagne Métropole

du 26 novembre 2019 concernant les points suivants :

1. Ajustement de l'attribution de compensation fiscale de la commune de Lavau.
2. Évaluation complémentaire de la restitution de la compétence « Animation sportive en faveur de la jeunesse » à la commune de Fontvannes.
3. Modification du régime spécial de versement de fiscalité professionnelle d'origine éolienne.
4. Soutien financier aux clubs sportifs de haut niveau. Transfert à Troyes Champagne Métropole des subventions communales du club Rosières Saint-Julien Handball.
5. Transfert par la commune de Troyes du service vélostation.
6. Transfert par la commune de Troyes du camping municipal.
7. Transfert de la compétence eau potable au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### ACCEPTE

les termes de la délibération du conseil de communauté de TCM qui décide de recourir à une révision libre des attributions de compensation pour ajuster à compter de l'année 2020 le reversement partiel de l'IFER provenant des champs éoliens implantés sur le territoire des communes d'Aubeterre, Feuges, Mergey, Montsuzain, Saint Benoît Sur Seine, Sainte Maure et Villacerf et fixe la révision annuelle des attributions de compensation.

### AUTORISE

l'engagement et le mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2020 sur la base

du quart des crédits inscrits au budget de l'exercice 2019, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, soit 912 200 € correspondant aux huit programmes d'investissement du budget communal.

### PREND ACTE

des premières orientations budgétaires relatives au BP 2020 : informations sur la DGF, la suppression progressive de la TH, le FCTVA (fonds de compensation de la TVA), l'état de la dette, l'état des RAR des dépenses d'investissement de l'exercice 2019 d'un montant de 3 175 667 €, l'augmentation des charges de fonctionnement : charges à caractère général et charges de personnel.

### APPROUVE

l'arrêté inter préfectoral de projet de périmètre du SDEA et les statuts du futur syndicat mixte fermé adoptés par le comité du SDEA le 18 septembre 2018.

### AUTORISE

le recrutement d'un adjoint administratif et d'un adjoint technique contractuels.

### DECIDE

de choisir le séjour d'été 2020 pour les accueils de loisirs à Noirmoutier qui se déroulera du 6 au 10 juillet 2020 et laisse le soin au prochain conseil municipal d'en fixer les modalités.

### Séance close à 20 heures

LE MAIRE,  
Colette ROTA

# 3 médaillés

1 EN ARGENT, 2 EN VERMEIL

Une sympathique réunion vient de se dérouler à l'Hôtel de Ville de la commune pour la remise de 3 médailles d'Honneur Régionale, Départementale et Communale à trois personnes qui ont consacré de nombreuses années au service de la collectivité. Il s'agit de Nathalie DE PASCALE, Sylvie CHAUVIER et Joël FRANÇOIS.

Entourés de leurs collègues et de leurs familles, ils ont reçu des mains du maire, Colette ROTA, leurs distinctions.

**Nathalie DE PASCALE**, médaille d'argent des 20 ans, engagée en 1995, a travaillé à plusieurs postes. Elle est actuellement à l'accueil et au secrétariat, affectée également au suivi et à la préparation du « Patroclien ». Elle est mariée, mère d'une fille Marine et grand-mère d'une petite Hortense.

**Sylvie CHAUVIER**, médaille de vermeil des 30 ans, travaille également à l'accueil et au secrétariat. Elle est employée à la Mairie



depuis 1988. Elle gère également la facturation du restaurant scolaire et prépare les élections.

Son papa, Raymond FAGEOT, fut Maire Adjoint à la mairie de Saint Parres aux Tertres. Elle est mariée, maman de deux garçons Benjamin et Paul et grand-mère d'un petit Hellian.

Colette ROTA les a félicitées de la disponibilité, la bienveillance et la serviabilité dont elles font preuve et qui sont reconnues par tous les Patrocliens.

**Joël FRANÇOIS**, médaille de vermeil des 30 ans, a été conseiller municipal depuis 1989 puis adjoint et depuis 2014 1<sup>er</sup> adjoint au sein de la municipalité.

Il est papa d'une fille Stéphanie et grand-père de deux petites filles : Gladys et Clémence.

Le maire a tenu à saluer son engagement et son dévouement à ses côtés.

Nous adressons nos compliments et toutes nos félicitations aux trois heureux récipiendaires ■

## téléthon 2019

Comme les années précédentes, la commune de Saint Parres a soutenu l'AFM TELETHON en organisant diverses animations en partenariat avec des Associations, la Maison de retraite « Villa du Tertre » et des bénévoles.

Une marche de 10 kms, des jeux de société, une braderie aux livres et aux jouets, des ventes de divers objets, de gâteaux et boissons ainsi que deux spectacles de qualité

étaient au programme :

- ▶ Le samedi 7 décembre, à la salle Deterre Chevalier avec l'Association « **Mes Sons en Scène** »
- ▶ Le dimanche 8 décembre, à la Villa du Tertre, des danses et musique du monde animées par **Chispas Flamenco, Orient'Aliza, Chispas Olé danse en lignes**.

Cette manifestation sur ces deux journées a permis de totaliser la somme

de 1 812,30 € qui a été intégralement reversée à l'AFM TELETHON.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à cette action solidaire ainsi que « PAROLES DE BISCUIT », à St Parres aux Tertres, qui a offert gracieusement des biscuits personnalisés, destinés à la vente en faveur du Téléthon ■

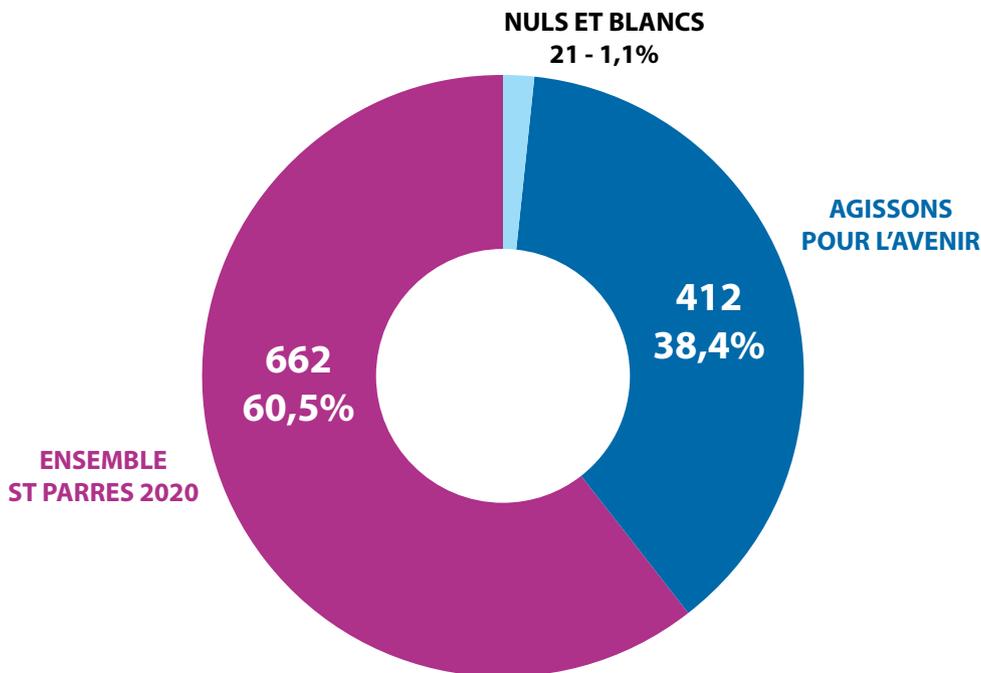
**Brigitte TOMALAK**

# résultats des élections municipales

15 MARS 2020 - SAINT PARRES AUX TERTRES

INSCRITS : **2061**  
VOTANTS : **1095**  
BLANCS et NULS : **21**  
SUFFRAGES EXPRIMÉS : **1074**

	BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3
<b>AGISSONS POUR L'AVENIR</b>	<b>146</b>	<b>123</b>	<b>143</b>
<b>ENSEMBLE ST PARRES 2020</b>	<b>243</b>	<b>206</b>	<b>213</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>389</b>	<b>329</b>	<b>356</b>



## Nom et prénoms des conseillers municipaux élus :

(Liste conduite par Jack HIRTZIG)

Jack HIRTZIG, Marie-Laurence MOREAU,  
Lucien SPILMANN, Régine MERRAD,  
Adrien NIEUNMUNSTER, Magali CHABROL,  
Philippe LECLERCQ, Nelli BALIKIAN,

Jean-François GIRARDIN, Elisabeth  
FRANCOIS, Pascal DAUTREVAUX, Isabelle  
DUMANGE, Arnaud POMAREDE, Raymonde  
BOURCEREAU, Denis MARTZEL, Magali  
VALENTIN, Géry MIRAT, Stéphanie  
CAROUGEAT, Jean-Claude MONSSUS,

(Liste conduite par Joël FRANCOIS)

Joël FRANCOIS, Brigitte TOMALAK,  
Jean-Charles BAYOL, Maryse PETIT

## Conseillers communautaires élus :

Jack HIRTZIG

# accueil de loisirs maternel

La première semaine, nous avons accueilli une vingtaine d'enfants. Nous avons fait une matinée sur le thème des dinosaures avec la création d'un fossile en pâte à sel et en avons fabriqué un autre avec une assiette en carton. Nous avons également assisté au spectacle « les contes emmitouflés » organisé par la bibliothèque municipale, le mardi matin. Le jeudi matin, nous nous sommes rendus à Womba Parc. Le vendredi, nous avons aidé des explorateurs à trouver des lutins cachés dans le centre. Les après-midis, après la sieste et le temps de repos, nous avons fait quelques jeux de relais et de ballons et avons découvert des instruments de musique, comme le tuyau harmonique ou le clatter pillar.

La deuxième semaine, 24 enfants pré-



sents. Le lundi matin, nous avons organisé des jeux et quelques activités manuelles sur le thème des émotions. L'après-midi, nous avons joué les clowns pour essayer de faire rire une princesse

triste. Le mardi matin, nous avons confectionné des brochettes de fruits qui ont été dégustées au goûter. Le jeudi, nous avons donné différents supports et matériaux afin que les enfants créent une œuvre d'art. Le vendredi en matinée, nous avons aidé la bande de « Scoubidou » à retrouver un coffre dérobé par une sorcière. Une fois en notre possession, nous avons été agréablement surpris d'y trouver des gâteaux, boissons et bonbons qui ont été dévorés l'après-midi. Avant le goûter, nous sommes tous allés au cinéma regarder « Sonic ».

Durant ces deux semaines, les enfants ont été encadrés par Aurélie A, Aurélie L, Mathis, Mathilde, Wafaa, Nicolas et Laura ●

Laura JACQUINOT

# accueil de loisirs ados

Vous connaissez « la Casa de Papel » ? Oui, oui la série de l'année !! Et bien les ados avaient des tests sur la rapidité, la logique et l'esprit d'équipe pour voir s'ils avaient la capacité d'intégration auprès du « Professeur » ! L'ambiance était au rendez-vous, un bon groupe de 15 jeunes, accompagné des animateurs Manon et Thomas. Du côté des sorties, ils n'ont pas eu le temps de s'en- nuyer entre Family Space, (avec une heure de trampoline),



CHAINES VACANCES ●

le cinéma, au programme Ducobu et Sonic et pour finir cette belle semaine, un bon laser game tous ensemble ! Entre ces différentes activités et le grand jeu « Casa de Papel », nous avons eu une petite après-midi détente avec un groupe en jeux de rôles et un autre 100% féminin sur la customisation de tee-shirt ! En bref... TROP BIEN EN ATTENTE DES PRO-

Manon DELABRUYERE

# accueil de loisirs primaire

La première semaine, 24 enfants ont voyagé autour du monde, tous les matins, sur une région ou un pays différent.

Le lundi, ils sont partis en Afrique, découvrir les jeux traditionnels, comme l'awalé et le masai.

Le mardi, direction l'Asie avec la manipulation de baguettes chinoises, des jeux d'ombres chinoises et de la peinture. L'après-midi, ils ont assisté au spectacle « contes emmitouflés » à la bibliothèque.

Le mercredi, confection de gaufres et de masques pour le carnaval de Rio par certains, pour d'autres une rencontre intergénérationnelle à la bibliothèque municipale.

Le jeudi, destination l'Alsace avec la découverte de monuments célèbres et la confection d'objets en pâte à sel aromatisés au pain d'épices.

Une sortie au Laser Game de Troyes a ravi tous les enfants l'après-midi.

Et le lendemain matin, les enfants ont aidé Tintin à retrouver la mémoire en lui faisant revivre ses aventures : Tintin et les bijoux de la Castafiore, Tintin en Amérique, Tintin et le secret de la Licorne, etc.

Des activités sont venues compléter cette semaine déjà bien remplie : tchoukball, lego challenge, pop art ou encore l'enfant animateur.

La deuxième semaine 20 inscrits. Le lundi matin les enfants ont découvert les mangas. Le mardi, ils se sont



amusés sur le thème du requin. Mercredi ils se sont transformé en Jedi.

Le jeudi, journée bien chargée. Nous avons confectionné des costumes et un gâteau au yaourt pour le Carnaval inter-centre aux Noës Près Troyes de l'après-midi. A cause de la pluie, nous n'avons pas pu défiler mais nous avons fait une boum avec les autres centres. Différents concours étaient organisés avec récompenses aux enfants. Le thème de ce carnaval était l'Antiquité.

Le vendredi matin, nous les avons plongés dans l'univers de Jurassic Park grâce à un Escape Game. Ils avaient 2h pour retrouver les 3 œufs de dinosaures qu'une scientifique avait dérobés. L'après-midi, pour se remettre de toutes ces aventures, nous sommes allés au cinéma voir L'élève Ducobu.

Les animateurs des 2 semaines étaient Nicolas, Manon, Guillaume, Thomas, Christophe, Laura et Justine ●

Laura JACQUINOT

# séjour à la Bresse

JE VOIS LA VIE EN VOSGES !

Comme chaque année, la municipalité a organisé un séjour à la neige, destiné aux jeunes Patrocliens. L'objectif est de partir au ski, afin d'apprécier le bruit de la neige sous les chaussures et de sentir cette petite brise qui vient caresser le visage en pleine descente d'une piste... verte.

Autant vous dire que cette année, ce n'était pas gagné ! Depuis plusieurs semaines, nous guettions les webcams des stations de La Bresse pour apercevoir ne serait-ce qu'un flocon ! Mais *rien, nada, nothing, nichts, nichego* !

C'est donc, avec l'âme en peine, que le

lundi 24 février à 5h, nous avons quitté Saint Parres aux Tertres pour rejoindre **le gîte Moutiers des Fées** au col Grosse Pierre à La Bresse. Sans surprise, l'équipe d'animation ainsi que les 25 jeunes de 8 à 13 ans qui nous accompagnaient sont arrivés à destination dans un paysage estival !

Heureusement, l'équipe de choc composée de Manon, Guillaume, Thomas, sous la direction de Loïs avait tout prévu afin de palier à l'absence de neige et d'activités de ski. Pendant que certains enfants prenaient possession des lieux, un groupe de 6 allait pratiquer... **du quad**. En effet, juste en dessous du gîte, nos amis

vosgiens proposaient des initiations d'engins motorisés tels que le quad et d'autres que nous verrons plus tard.

Je dois avouer que la déception due à l'absence de ce manteau blanc a vite laissé place à une joie intense : **pouvoir conduire pour la première fois, un quad**. Une activité qui était bien évidemment assurée par des Diplômés d'Etat.

Après une journée, finalement bien chargée, entre activités, installation dans les chambres, repas, veillée, les jeunes se sont couchés avec un sentiment de plénitude.

Le lendemain, après consultation de nos



amis vosgiens, l'espoir de voir nos paysages d'une blancheur immaculée reprenait, car étaient annoncées des chutes de neige à partir du soir et ce, jusqu'au vendredi. Pendant ce temps, nous avons décidé d'aller **visiter « la confiserie des Hautes Vosges ! »**.

Les enfants ont compris la fabrication des bonbons. A la fin de la visite, le centre de loisirs a offert un paquet à chacun. Ensuite, nous sommes passés aux choses sérieuses. Nous nous sommes rendus à la station Lispach pour récupérer notre matériel de ski.

Par je ne sais quelle magie, au réveil, le mercredi, le paysage était totalement différent. Il est tombé plus de 20 cm de neige. Nous nous sommes rendus rapidement à la **station de La Bresse Hohneck** pour la première fois. Miracle ! toutes les pistes étaient ouvertes. Les débutants ont apprécié la technique du chasse neige et celle du tire-fesses pendant que les plus initiés évoluaient sur des pistes bleues.

Le jeudi, même chose. Sauf que de nombreux débutants ayant progressé à une vitesse folle ont intégré le groupe des plus initiés. Ce fut également l'occasion d'abandonner le tire-fesses et d'emprunter les télésièges... Non sans risque, car l'arrivée fut souvent épique !!!

Nous étions déjà au dernier soir ; le retour étant prévu le lendemain. Comme d'habitude, nous avons clôturé les veillées par une boum party appréciée de tous.

Le dernier jour, afin de récompenser le comportement exemplaire de nos jeunes, nous avons décidé de mettre une activité qu'ils ne sont pas prêts d'oublier : **une initiation MOTONEIGE !** Chacun a conduit cet engin sorti tout droit des régions neigeuses.

Ce séjour s'est clôturé sur une dernière descente des pistes de ski sur le Domaine de Lispach avant de rendre le matériel, de rejoindre le car et de revenir sur Saint Parres aux Tertres.

Un grand merci à Thierry, notre chauffeur qui a été d'un très grand service durant tout le séjour, à notre Christine nationale pour son accueil toujours au top ainsi que ces skis Labresse (pâtisserie locale).

L'an prochain rendez-vous sur les pistes vosgiennes, ou peut-être, cet été, du côté de l'île de Noirmoutier ●

**Loïs GRIMAL**



# inscriptions aux accueils de loisirs

DURANT LES VACANCES D'ETE 2020 (DU LUNDI 6 JUILLET AU VENDREDI 31 JUILLET 2020)

## POUR LES ENFANTS AGES DE 3 à 6 ANS

(scolarisés en école maternelle) :

L'accueil de loisirs fonctionnera dans les locaux de l'école maternelle.

◊ **Horaires** : Du lundi au vendredi de 7H15 à 12H15 et de 13H30 à 18H15.

## POUR LES ENFANTS DE PLUS 6 ANS

(scolarisés en primaire) :

L'accueil de loisirs fonctionnera dans la salle « Rires d'Enfant » - (locaux de l'accueil périscolaire primaire).

◊ **Horaires** : Du lundi au vendredi de 7H15 à 12H15 et de 13H30 à 18H15.

## POUR LES JEUNES SCOLARISÉS AU COLLEGE ET JUSQU'À 17 ANS (inclus)

Des activités sportives, ludiques et culturelles seront organisées à la salle Bernard DUFOUR.

◊ **Horaires** : De 14H à 18H15 (sauf les journées de sorties exceptionnelles).

Le centre Ados ne fonctionnera qu'à partir du 13 juillet.

Les inscriptions sont à faire auprès des services de la mairie, dès **le mardi 4 mai** pour les enfants domiciliés et/ou scolarisés à Saint Parres aux Tertres.

Elles seront ouvertes aux enfants extérieurs à la commune à compter du **lundi 25 mai**. Elles se feront uniquement par semaine bloquée tant pour les centres que pour la cantine (aucune inscription à la journée ne sera possible).

**Le nombre de places est limité et se fera par ordre chronologique d'inscription.**

Les inscriptions et les désistements **ne seront plus possibles après le vendredi 12 juin 2020.**

**Vous pouvez télécharger les fiches d'inscription, les plannings sur le site internet : [www.sympart.com](http://www.sympart.com)**

# inscriptions à l'école

LES PARENTS DÉSIRANT INSCRIRE LEUR(S) ENFANT(S) POUR LA RENTRÉE 2020 / 2021 SERONT REÇUS PAR LES DIRECTRICES DES ÉCOLES

## A l'école MATERNELLE les :

◊ **Mardi 28 Avril 2020 de 17H00 à 18H00**

◊ **Jeudi 30 Avril 2020 de 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00**

## Pièces à fournir pour l'inscription en maternelle :

- ◊ Livret de Famille
- ◊ Justificatif de domicile (ex : facture EDF, bail, ...)

- ◊ Certificat Médical d'Aptitude à la vie en collectivité (pour les enfants de petite et toute petite section uniquement)
- ◊ Certificat de radiation en cas de changement d'école
- ◊ 2 photos

## Aux écoles PRIMAIRES PIERRE BROSSOLETTE - JULES FERRY

Les inscriptions se feront **UNIQUEMENT** à l'école Pierre Brossolette le :

**Lundi 25 Mai 2020 de 9H00 à 11H30 et de 14h00 à 16H30**

## Pièces à fournir pour inscription en primaire :

- ◊ Livret de Famille
- ◊ Justificatif de domicile (ex : facture EDF, bail, ...)
- ◊ Certificat de radiation en cas de changement d'école

# le restaurant scolaire

Lors de la semaine du goût du 7 au 11 octobre 2019, « Elite Restauration » a proposé aux enfants un grand jeu concours sur **le voyage des saveurs**.

Le but était de découvrir les ingrédients mystères cachés au cours des repas sur une semaine.

Tous les enfants ont joué le jeu en goûtant les plats proposés, de façon à retrouver l'ingrédient du jour. Encouragés et motivés par l'équipe de la cantine (Wafaa, Marie-Christine, Brigitte, Jennifer, Laura, Loïs, Manon, Kylian, Justine et Audrey), voici leurs découvertes : Moutarde, menthe, estragon, lavande, pistache.

Ayant trouvé toutes les bonnes réponses, nous avons pu participer au tirage au sort.

### Les lots à gagner étaient :

- ◊ Une animation pour la cantine
- ◊ La chance de pouvoir créer un menu de rêve

◊ Gagner un dessert personnalisé maison

Nous avons terminé 2<sup>ème</sup> au tirage, ce qui a ravi les enfants. C'est ce qu'ils souhaitaient gagner.

Voici quelques idées issues de leurs rêves : carottes râpées, sushis, légumes à croquer, potage, wrap, tomates ; hamburger, hot-dog, croque-monsieur, frites ; morbier, cancoillotte, roquefort, milkshake, chaource ; glace, tiramisù nutella, macaron, donuts, churros, mille-feuilles.

Les propositions ont été envoyées à notre prestataire « Elite Restauration ». Nous attendons le retour sur le menu définitif ainsi que la date fixée.

Félicitations à tous les enfants ◊

**Justine et Audrey**

## semaine du goût

DU 7 AU 11 OCTOBRE 2019  
TROUVEZ L'INGRÉDIENT  
SECRET

**LUNDI - LA BOURGOGNE :** Chou blanc aux raisins - Sauté de boeuf au jus - Flageolets - Chaource - Pâtisserie

**MARDI - LE MAROC :** Concombres - Boulettes d'agneau aux épices - Semoule - Petit moulé - Mousse citron

**MERCREDI - L'ASIE :** Salade de riz - Poulet frit à la japonaise - Haricots verts - Yaourt nature - Nashi

**JEUDI - LA PROVENCE :** Salade de lentilles potiron féta - Colin sauce crustacés - Poêlée de légumes d'été - Petit suisse sucré - Abricots rôtis au sirop

**VENDREDI - L'ITALIE :** Coppa\* - Tortellini - Ricotta épinard - Pecarino - Fruit (\*Plat contenant du porc)

Plante à l'allure de dragon. Aromatiser est sa principale mission. Fines herbes peu connues mais agréables à toutes les saisons. Fraîche ou séchée, elle développe une véritable adoration. Qui est-elle ?

Ses graines servent à faire un condiment. Elle ne manque pas de piment. Qui est-elle ?

Reconnaisable à ses feuilles opposées et à sa fraîcheur inégale. On l'adore infusée mais les plus téméraires la préfèrent poivrée. Qui est-elle ?



De son nom attire les jeux de mots. Consommée salée, grillée à l'apéro, des crèmes glacées en est le héros. Ce fruit à coque vous comblera illico. Qui est-elle ?

Sous le mistral elle danse. De son coeur naît l'essence. A une couleur, elle a donné naissance. Qui est-elle ?

# à la bibliothèque...

Un site internet dédié aux médiathèques de l'Aube, comme la nôtre, est développé par la Médiathèque Départementale animé par son réseau dont nous faisons partie. Ce portail culturel d'actualités et de services est disponible 24h/24, personnalisé et destiné aux Auboisiens.

Sur <https://mediatheque.aube.fr>, nouveau portail de la Médiathèque Départementale de l'Aube (MDA) et de son réseau, vous trouverez désormais :

## Dans les rubriques :

- **La bib près de chez vous** : via une carte interactive, localisez la bibliothèque la plus proche de chez vous, avec ses horaires d'ouverture.
- **Espace pro** : toutes les ressources pour gérer et animer une bibliothèque. Pour les pros... et les (futurs) bénévoles !
- **Mon compte** : Créez un compte, puis partagez vos coups de cœur. Visualisez vos prêts de livres numériques.
- **Cherchez réservez** : livre, CD, DVD... trouvez votre bonheur parmi près de 280 000 titres. Rapprochez-vous de votre bibliothécaire pour les réserver.
- **Numérique 24h/24** : toute la presse, vidéos à la demande, livres numériques et tutoriels, gratuits pour les inscrits à la bibliothèque de St Parres
- **A vos agendas** : recherchez une animation (contes, ateliers, rencontres...) par type, date, lieu ou public. L'agenda est directement renseigné par les bibliothèques.

Au mois de février, Alexandra JANIEC dite Yaya, est venue pour « ses trésors d'hiver et contes emmitoufflés » à la bibliothèque. Malgré la froideur du temps, elle nous a emmenés dans son univers et a réchauf-



fé ce moment. Deux séances ont ravi les enfants dès 3 ans ainsi que ceux du centre de loisirs conviés également. Bref, tous se sont régalés, petits et grands.

Chaque mois, la bibliothèque accueille des « après-midi intergénérationnels » avec Kilian et Lucie, nos 2 jeunes en service civique. Les personnes âgées de la commune et les enfants des accueils de loisirs s'y rencontrent pour partager un moment convivial autour de jeux de société. Chacun s'affronte, pendant quelques heures, autour de plateaux de jeux dans la joie et la bonne humeur.

Dans le cadre de l'évènement « des mois des tout-petits » (avril et mai), organisé par les médiathèques de Troyes Champagne Métropole, notre bibliothèque



vous propose une série d'animations particulières réservée aux enfants de - 3 ans : **Lundi 27 avril à 9h30 et 11h00 (réservation à partir du 14 avril) et samedi 16 mai à 11h00 (réservation à partir du 27 avril) : « P'tit baby et doudou racontent... »**. Animés par Barbara, Claudette, bibliothécaires et Bé-rangère, musicienne, les lectures, comptines et jeux de doigts musicaux. Gratuit, sur inscription au 03.25.80.49.02.

Un spectacle intitulé « *Et si cette nuit* » a déjà eu lieu lundi 3 avril durant lequel de nombreux enfants ont écouté avec attention Alice Bernard dans son voyage poétique et musical sur un rayon de lune. A travers les yeux de l'enfance, Alice a exploré le monde de la nuit avec des histoires, des marionnettes, des comptines et du chant. Un vrai régal !!!



**EXPO Du 3 juin au 1<sup>er</sup> juillet**, les enfants des accueils de loisirs maternel et primaires des mercredis **vous invitent à leur exposition à la bibliothèque**. Depuis septembre dernier, ils ont mené un projet de taille, celui du développement durable. Ils ont abordé différents thèmes que sont le recyclage, l'écologie et la biodiversité à travers des visites et des ateliers divers. Vous pourrez admirer leurs réalisations (jeux de société sur le tri des déchets, manuel de fabrication d'un bee wrap, recettes naturelles de produits d'entretien et des panneaux d'informations ludiques sur les bons gestes au quotidien...) ●



### HORAIRES D'OUVERTURE

#### Périodes scolaires :

- ◊ Lundi : 14h - 18h
- ◊ Mercredi : 10h - 12h / 14h- 18h
- ◊ Vendredi : 14h - 18h
- ◊ Samedi : 10h - 12h

#### Fermée :

- ◊ **Vendredis 1<sup>er</sup> et 8 mai**
- ◊ **Lundi 1<sup>er</sup> juin**



Régis DUBOIS - Philippe SISTERNAS

Toutes Assurances  
Epargne, Placement, Retraite

65, Ave du Général de Gaulle  
10410 St Parres aux Tertres  
Tél : 03.25.46.86.35  
Fax : 03.25.46.86.53

## nos coups de cœur

### Un DVD adulte... De toutes nos forces / Nils Tavernier / F TAVE

Julien rêve d'aventure et de sensations fortes. Bien qu'en fauteuil roulant, il va tout faire pour y parvenir en mettant au défi son père de concourir avec lui au triathlon « Ironman » de Nice. Autour d'eux c'est toute une famille qui va se reconstruire pour tenter d'aller au bout de cet incroyable exploit. Excellente interprétation des acteurs. Un défi incroyable, une énergie formidable !  
Barbara P.



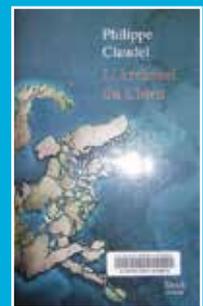
### Un roman adulte... Chien-Loup / Serge Joncour / R JONC

Un couple moderne décide de se couper du monde actuel et de la « connexion » omniprésente en s'installant dans une maison isolée au passé sombre, en plein cœur d'une nature envahissante. Parallèle entre l'univers des humains et celui des bêtes sauvages, regard sur les dérives de notre société, question sur notre rapport à la nature... tout ceci dans un roman puissant et angoissant. Excellent !  
Martine V. et Danielle M.



### Un roman adulte... L'archipel du chien / Philippe Claudel / R CLAU

Une île perdue au milieu de nulle part marquée par le drame des migrants. Une histoire d'actualité qui a le mérite de nous interpeller sur un problème récurrent collectif et individuel. Dérangeant certes, mais teinté d'humour.  
Françoise P.



# ensemble paroissial

BOURANTON - LAUBRESSEL - ST PARRÉS AUX TERTRES - THENNELIÈRES - VILLECHÉTIFF  
TÉL : 03.51.59.77.46 - EMAIL : paroisse.stparres@gmail.com

## Disciples-Missionnaires...

Le thème d'année «Disciples-Missionnaires» invite tous les paroissiens, baptisés ou en chemin vers le baptême, à revisiter leur mission de chrétiens.

A ce titre, soutenus par les catéchistes et leurs familles, les enfants du catéchisme ont pris à cœur d'engager des démarches de solidarité envers les plus démunis :

◊ visite d'une association caritative, dons de vêtements et de jouets,- collecte de gâteaux et confiseries pour les enfants d'une association locale,- avec toute la communauté, ils soutiennent les enfants de l'Équateur en lien avec les Soeurs Oblates.

En cette période de l'Avent, les adultes se sont retrouvés pour une soirée spirituelle «Prière et Partage» afin de renforcer leur mission au service de la Parole de Dieu, envoyés vers les autres.

Avec l'arrivée de l'hiver, et jusqu'à Pâques, les messes sont célébrées à 10h30 dans notre église de Saint Parres chauffée.

«Joie de Noël» proclamée lors de la veillée, suivie de la messe avec une assemblée intergénérationnelle recueillie et chantante, grâce à la présence de fidèles musiciens.

La fête de notre Saint Patron «Saint Parre», nous a conduits cette année à rejoindre la communauté paroissiale de Saint Parres Les Vaudes, en communion de prières avec les villages de Fralignes, La Saulsotte, Onjon, Praslin et Soëst en Allemagne. Avec la participation des enfants du catéchisme et leur famille, une célébration dynamique et priante, présidée par les Pères Vincent, Mathias et Michel, suivie du verre de l'amitié offert par la municipalité et d'un repas pris en commun. Rendez-vous à tous à Saint Parres aux Tertres en janvier 2021.

Fin janvier, la communauté était invitée à participer à l'Assemblée Paroissiale



Annuelle. L'occasion pour les différents services paroissiaux de présenter leur mission, ses joies, ses difficultés et ses attentes pour que des personnes entendent l'appel à les rejoindre.

Le dimanche 9 février, journée particulière de prières pour les malades. Les personnes impliquées dans la Pastorale de la Santé (ex visiteurs des malades), ont rappelé à l'assemblée les points forts de leur mission :

- ◊ visite hebdomadaire aux convalescents de la maison de réadaptation fonctionnelle de l'Asclépiade et célébration d'une messe pour Noël et les Rameaux,
- ◊ rencontre «autour de la Parole» et échanges avec les résidents de la Villa du Tertre le jeudi, deux fois par mois et célébration d'une messe mensuelle,
- ◊ une fois par trimestre, à la Tuilerie, la «messe de l'Amitié» rassemble les personnes âgées ou malades qui ne peuvent plus participer aux messes du dimanche, un temps de rencontre apprécié, agrémenté d'un goûter.

Pour assurer au mieux ce service, elles participent aussi à des temps de formation, initiés par le service diocésain de la Pastorale de la santé.

Fin mars, tous les collégiens du diocèse se sont retrouvés pour fêter leur joie d'être croyants et vivifier leur foi au service des autres et avec tous ceux qu'ils côtoient dans leurs divers milieux de vie. Tous ces temps forts nous conduisent à Pâques : Fête de la résurrection de notre Seigneur...

## Informations...

◊ Messe à 10h30 tous les Dimanches et Fêtes à l'église de Saint Parres aux Tertres, sauf les :

- ◊ 3 mai, à l'église de Villechétiff.
- ◊ 24 mai, à l'église de Bouranton.
- ◊ 7 juin, à l'église de Laubressel, Fête des Mères.
- ◊ 21 juin, à l'église de Thennelières, Fête des Pères.

◊ Messe en semaine à la chapelle de la Tuilerie à 8h15 mardi, mercredi, jeudi, vendredi.

Pour lundi et samedi, se renseigner au 07 69 24 67 79 (de préférence aux heures des repas).

◊ Eveil à la foi, Catéchèse, Baptême d'adultes : s'adresser aux permanences d'accueil à la maison paroissiale ou prendre contact avec Sr Anne Theresia (07 69 24 67 79).

- ◊ **Pour les Baptêmes d'enfants** s'adresser aux permanences d'accueil à la maison paroissiale, si possible 6 mois avant la date souhaitée. Préparation avec les familles des enfants jusqu'à 3 ans ; Eveil à la foi proposé pour les enfants de 3 à 7 ans, préparation pendant le parcours de catéchèse pour les enfants plus de huit ans.
- ◊ **Pour les Mariages**, prendre contact avec le prêtre, le plus tôt possible, avant même «d'arrêter» la date du mariage.

Pour tout renseignement ou complément d'informations,  
permanence d'accueil

**Lundi** de 10h à 11h30 - **Mercredi,**  
**jeudi, vendredi** de 17h30 à 19h

à la maison paroissiale,  
5 rue Edme Denizot Saint Parres aux Tertres

### Quelques dates à retenir...

- ◊ **Samedi 9 mai 2020** : Rassemblement festif KT Primaire à Notre Dame en l'Isle à Troyes
- ◊ **Jeudi 21 mai 2020** : Messe à 10h30 - Fête de l'Ascension et Première Communion à l'église de St Parres aux Tertres
- ◊ **Samedi 30 mai** : à 19h Veillée des Professions de Foi à l'église de St Parres aux Tertres
- ◊ **Dimanche 31 mai 2020** : Messe à 10h30 - Fête de la Pentecôte et Profession de Foi à l'église de St Parres aux Tertres ●

## les bons gestes pour améliorer la qualité de l'air 1/2

**S**ur le territoire de Troyes Champagne Métropole, 31 % des particules fines sont émises par le chauffage résidentiel\* et 31 % des émissions de dioxyde d'azote proviennent des voitures. Chacun peut agir, à son niveau, pour améliorer la qualité de l'air en adoptant les bons gestes quant au chauffage de son habitat et à ses habitudes de déplacements.

### Mieux se chauffer

En France, les deux tiers des logements ont été construits avant 1975 (source : INSEE). L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) estime que la déperdition moyenne d'une maison construite avant 1975 non-isolée, est de 25 à 30 % par le toit, de 20 à 25 % par les murs, et de 10 à 15 % par les fenêtres. Toujours selon l'ADEME, une isolation performante peut réduire la consommation d'énergie de 60 % !

### J'étudie le remplacement de mon équipement, si celui-ci a plus de 10 ans.

Des travaux de rénovation bien conçus (toit, murs, plancher et fenêtres), réalisés avec des matériaux performants, sont gage d'un logement économe en chauffage

et qui reste frais l'été. En amont, il est important de distinguer les points forts et les points faibles de son habitat. Pour conduire cette expertise et vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique, il existe des services publics dédiés.

Si vous êtes propriétaire d'une maison ou d'un appartement, le service Écotoit peut vous apporter de nombreuses réponses. Mis en place par Troyes Champagne Métropole, il propose un accompagnement personnalisé, à chaque étape de votre projet : aide à la définition et à la priorisation des travaux, informations sur les financements possibles, mise en relation avec des professionnels du bâtiment et suivi des consommations énergétiques après travaux.

**Infos : 03 25 72 51 94**  
**ecotoit.troyes-champagne-metropole.fr**

**Je suis soigneusement les conseils d'utilisation des équipements et assure l'entretien régulier de mon système de chauffage.**

**Respecter l'interdiction de brûlage des déchets verts à l'air libre**  
50 kg de déchets verts brûlés représentent

autant de particules fines que 12 300 km parcourus par une voiture récente en ville (source : ATMO Grand Est). La destruction par le feu de déchets ou matières (dont les déchets verts) est interdite de manière permanente et en tout lieu (arrêté préfectoral n°07-3065 du 21 août 2007). Les contrevenants sont passibles des sanctions (contravention de 4e classe) prévues par le code forestier (article R.322-5).

### Je dépose mes déchets verts en déchèterie...

... où ils feront l'objet d'une valorisation par compostage.

**Infos : troyes-champagne-metropole.fr** (onglet Habiter/Vivre, rubrique Gérer mes déchets)

### Je les utilise pour faire mon compost ou pailler mon jardin

+ Pour connaître la qualité de l'air sur le territoire : **www.atmo-grandest.eu**

\* Source ATMO GRAND EST Invent'Air 2017 V2019 ●

**Direction de la Communication de Troyes Champagne Métropole**

# police municipale

## TAILLE DES HAIES DANS LES PROPRIETES PRIVEES

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereux pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers, piétons et automobilistes.

**Il est donc obligatoire pour les propriétaires ou locataires, de procéder à la taille et à l'entretien des haies.**

Il est interdit de planter des arbres ou haies en bordure des voies communales à moins de 2 mètres pour les plantations de plus de 2 mètres de hauteur, à moins de 0,50m pour les plantations inférieures à 2 mètres de hauteur (distance calculée en limite de voie publique).

Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies. Les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

## BRUITS DANS LES PROPRIETES PRIVEES

**Arrêté Préfectoral N°08-2432**  
**Article 10 :**

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse



(liste non limitative), ne soient pas cause de gêne au voisinage.

Conformément au Code de la Santé Publique (articles R.1334-30 et suivants), les bruits domestiques ne doivent pas être de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage, par l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répétition ou l'intensité.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de : 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 19H30
- Les samedis de : 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00

**Aucune utilisation n'est tolérée les dimanches et jours fériés.**

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 3<sup>ème</sup> classe pouvant aller jusqu'à 450 €.

**Merci de respecter ces consignes pour le bien-être de tous.**

## FEUX ET BRULAGES DE VEGETAUX ET MATIERES EN PLEIN AIR

L'arrêté N° 07-3065 du 21 août 2007 stipule que « tout brûlage à l'air libre, c'est-à-dire la destruction par le feu de déchets ou matières, est interdit de manière permanente et en tout lieu ».

Cette interdiction concerne notamment : les pneus, les huiles de vidange et usagées, les produits chimiques, les piles et batteries, les déchets industriels, les déchets ménagers, les ordures ménagères, les matières plastiques, les papiers et cartons, le textile, le bois, les déchets biodégradables, les déchets verts de jardin, vergers et potagers, les résidus de la taille des haies et des arbres.

Il est interdit d'allumer des feux à moins de 100 mètres d'une habitation, des aérodromes, des terrains militaires et de tout stock de matières inflammables.

Il est interdit d'allumer des feux à moins de 200 mètres des bois, forêts, planta-



tions et reboisements. Cette interdiction ne s'applique pas aux locaux d'habitation et à leurs dépendances, aux abris, ateliers, usines et aires équipés de places à feu spécialement aménagées. Les cheminées des foyers doivent être munies d'appareils destinés à empêcher le passage des étincelles.

Les dépôts d'ordures étant une cause d'incendie, il est interdit à toute personne d'abandonner, de déposer, de jeter des ordures ménagères, détritiques, matériaux ou déchets en un lieu où elle n'est ni propriétaire, ni ayant droit.

Les contrevenants aux dispositions

ci-dessus sont passibles de sanctions prévues à l'article R.322-5 du Code Forestier (contravention de 4ème classe). S'ils provoquent un incendie, ils s'exposent aux sanctions prévues par l'article L.322-9 du Code Forestier (emprisonnement de 6 mois et/ou une amende de 3 750 €).

### COLLECTE DES DECHETS

Les jours de collecte vous sont rappelés ci-après :

- ◊ **LUNDI : Ordures Ménagères** pour les zones pavillonnaires (mardi pour les immeubles collectifs).
- ◊ **JEUDI MATIN: Emballages recyclables (sacs de tri)**
- ◊ **JEUDI APRES-MIDI : Déchets Verts**

**Merci de sortir vos déchets la veille au soir.**

**Il vous est demandé de penser à rentrer vos containers une fois le ramassage effectué.**

### DEJECTIONS CANINES SUR LA VOIE PUBLIQUE

**Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.**

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chiens est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 €).

Des sacs « ramasse-crottes » sont à votre disposition à différents endroits de la commune ●

# festival chante

22<sup>ème</sup> ÉDITION

**La programmation 2020 étant définitivement arrêtée, voici le détail de cette 22<sup>ème</sup> édition.**

#### ◊ LA CLÉ DES CHANTS

Vendredi 12 Juin 20H30 - Salle Deterre Chevalier

#### ◊ LA TROUPE invite le groupe vocal DOUZE

Samedi 13 Juin 20H30 - Salle Deterre Chevalier

#### ◊ COUPD'CHŒUR

Dimanche 14 Juin 15H00 - Salle Deterre Chevalier

#### ◊ VOIX CAILLOTINES

Lundi 15 Juin 20H30 - Salle Deterre Chevalier

#### ◊ AUBADE

Jeudi 18 Juin - 20H30 Eglise

#### ◊ GROUPE VOCAL DE CHAMPAGNE

Vendredi 19 Juin - 20H30 Eglise

#### ◊ TOUT POUR LA CHANSON

Dimanche 21 Juin - 20H30 Eglise

**Entrées libres et gratuites.  
Bon festival à toutes et tous ●**

# vols par ruse

LA POLICE NATIONALE VOUS INFORME SUR LES VOLS PAR RUSE

## VISITE INATTENDUE ? L'habit ne fait pas le moine

**Faux policiers,  
faux plombiers...  
#ContreLesVols  
protégez-vous,  
protégez vos biens !**



**1**  
Utilisez l'entre-baillleur  
et l'ocilleton pour parler  
à travers la porte.



**2**  
Demandez une carte  
professionnelle.



**3**  
Téléphonez à l'organisme  
concerné pour vérifier s'il y a  
bien une intervention chez vous.



[@PoliceNationale](#) [/ Police Nationale](#)

Les visites inattendues doivent éveiller votre vigilance : «agent des eaux», «policiers», «agents municipaux»... Faites confiance à votre instinct, ne craignez pas de dire NON. N'oubliez pas : dans votre domicile, c'est vous qui décidez de qui vous laissez entrer... ou pas. Les institutions publiques et les entreprises sérieuses s'annoncent avant de venir chez vous, et leur venue doit avoir un lien direct avec une anomalie que

vous auriez vous-même remarquée. Avant d'ouvrir votre porte, procédez à quelques vérifications. Examinez avec attention les cartes professionnelles que l'on vous présente. Les voleurs comptent les minutes, alors prenez votre temps.

N'hésitez jamais à composer le **17 «police-secours»**. Nos opérateurs sauront vous écouter, vous conseiller et diligenter de **vrais policiers** pour lever vos doutes.

### Une carte de police présentée ?



Voici le modèle unique en vigueur ! ●

## TAXI DU TERTRE

Courses de taxi toutes distances, transports de malades assis, transferts gares et aéroports, transports de colis et plis express.

7/7 24/24

# 06 38 49 78 47

20 rue du sentier des grèves,  
10410 St Parres aux Terres

taxi.dutertre@orange.fr  
www.taxidutertre.com

Boulangers de père en fils depuis 1911



Pascal PLIQUE

126 rue de Preize 10000 Troyes  
03.25.76.13.33

18 Av. du Général de Gaulle 10410  
Saint Parres aux Terres  
03.25.80.26.94

mail : [fournil.plique@orange.fr](mailto:fournil.plique@orange.fr)

# état civil

## NAISSANCES :

- ◊ Jared, Bennasser, Manuel AZEVEDO le 28 novembre 2019 à Troyes
- ◊ Léandre COUVREUR le 07 décembre 2019 à Troyes
- ◊ Ayden BOUSBIAT le 30 décembre 2019 à Troyes
- ◊ Anir DERGOUN le 15 janvier 2020 à Troyes

## MARIAGE :

- ◊ Lavdim AVDIU et Nirvana MAKSUTI le 28 décembre 2019

## DÉCÈS :

- ◊ Paul, Alfred VARIN le 04 novembre 2019 à Saint Parres aux Tertres
- ◊ Jacqueline, Simone MARCHAL épouse LAUNAY le 27 novembre 2019 à Saint Parres aux Tertres
- ◊ Yahia SEBBANE le 05 décembre 2019 à Troyes
- ◊ Christiane, Madeleine VIEILHOMME veuve CHABELSKI le 14 décembre 2019 à Troyes
- ◊ Denise, Paulette BENDÈLE épouse LECOINTRE le 17 décembre 2019 à Troyes
- ◊ Christian, Emilien, Henri PETIT le 07 février 2020 à Troyes

## le conseiller départemental à votre service

Monsieur Marc BRET, Conseiller Départemental du Canton de TROYES / SAINT PARRES AUX TERTRES / PONT SAINTE MARIE / SAINT JULIEN LES VILLAS se tiendra à votre disposition pour les interventions individuelles, salle des Conférences de SAINT PARRES AUX TERTRES aux dates suivantes :

- ◊ Mardi 21 Avril 2020 de 18H00 à 19H15
- ◊ Jeudi 28 Mai 2020 de 18H00 à 19H15
- ◊ Mercredi 24 Juin 2020 de 18H00 à 19H15

Si nécessaire, vous pouvez le contacter au **06.10.44.49.32**



Rue de la Cité – Troyes



Rocade – Troyes

- Terrassement
- Assainissement
- Routes
- Industriels
- Revêtements spéciaux
- Réseaux divers



Quartier de la Gare – Troyes

### Eiffage Route

Agence de Troyes

Tél. : 03 25 76 24 24

Après une interruption momentanée,  
la collecte des métaux est relancée  
dans votre **déchèterie de Saint-Julien-les-Villas.**

Déposez les objets en métal dont vous n'avez plus l'usage.

Ces matériaux seront recyclés.

## SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Rue du Prê-Saint-Jean  
10800 Saint-Julien-les-Villas

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
PRINTEMPS ÉTÉ 01/04 au 30/09	matin	9h-12h	FERMÉ	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h- 19h	10h- 12h30
	après- midi	15h-19h	FERMÉ	15h-19h	15h-19h	15h-19h		FERMÉ
AUTOMNE HIVER 01/10 au 31/03	matin	9h-12h	FERMÉ	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h- 17h30	10h- 12h30
	après- midi	14h- 17h30	FERMÉ	14h- 17h30	14h- 17h30	14h- 17h30		FERMÉ



**TROYES  
CHAMPAGNE**  
MÉTROPOLE

**SERVICE GESTION ET COLLECTE DES DÉCHETS**



03 25 45 27 30



collectedejets@troies-cm.fr

Retrouvez votre réseau de déchèteries sur [www.troies-champagne-metropole.fr](http://www.troies-champagne-metropole.fr)



LES

DÉCHETS

ACCEPTÉS



À déposer suivant les instructions du personnel



### SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Rue du Pré-Saint-Jean  
10800 Saint-Julien-les-Villas

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
PRINTEMPS ÉTÉ 01/04 au 30/09	matin 9h-12h	FERMÉ	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h- 19h	10h- 12h30
	après- midi 15h-19h	FERMÉ	15h-19h	15h-19h	15h-19h		FERMÉ
AUTUMNE HIVER 01/10 au 31/03	matin 9h-12h	FERMÉ	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h- 17h30	10h- 12h30
	après- midi 14h- 17h30	FERMÉ	14h- 17h30	14h- 17h30	14h- 17h30		FERMÉ

### PONT SAINTE-MARIE

Avenue des Tirvarts  
10150 Pont-Sainte-Marie

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
PRINTEMPS ÉTÉ 01/04 au 30/09	matin 9h-12h	9h-12h	FERMÉ	9h-12h	9h-12h	9h- 19h	10h- 12h30
	après- midi 15h-19h	15h-19h	FERMÉ	15h-19h	15h-19h		FERMÉ
AUTUMNE HIVER 01/10 au 31/03	matin 9h-12h	9h-12h	FERMÉ	9h-12h	9h-12h	9h- 17h30	10h- 12h30
	après- midi 14h- 17h30	14h- 17h30	FERMÉ	14h- 17h30	14h- 17h30		FERMÉ

### LA CHAPELLE SAINT-LUC

Rue de Montgoux  
10600 La Chapelle Saint-Luc

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
PRINTEMPS ÉTÉ 01/04 au 30/09	matin 9h-12h	9h-12h	9h-12h	FERMÉ	9h-12h	9h- 19h	10h- 12h30
	après- midi 15h-19h	15h-19h	15h-19h	FERMÉ	15h-19h		FERMÉ
AUTUMNE HIVER 01/10 au 31/03	matin 9h-12h	9h-12h	9h-12h	FERMÉ	9h-12h	9h- 17h30	10h- 12h30
	après- midi 14h- 17h30	14h- 17h30	14h- 17h30	FERMÉ	14h- 17h30		FERMÉ

### SAINTE-SAVINE

4 rue Konrad-Adenauer  
10300 Sainte-Savine

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
PRINTEMPS ÉTÉ 01/04 au 30/09	matin 9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	FERMÉ	9h- 19h	10h- 12h30
	après- midi 15h-19h	15h-19h	15h-19h	15h-19h	FERMÉ		FERMÉ
AUTUMNE HIVER 01/10 au 31/03	matin 9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	FERMÉ	9h- 17h30	10h- 12h30
	après- midi 14h- 17h30	14h- 17h30	14h- 17h30	14h- 17h30	FERMÉ		FERMÉ

## LES DÉCHETS INTERDITS



Liste non exhaustive, soumise à réglementation intérieure.

### Les règles d'or

- Pensez à trier vos déchets avant votre venue.
- Ne déposez pas plus d'1m<sup>3</sup> de déchets par jour.
- Présentez les produits ménagers dangereux dans des conditionnements fermés et étanches.
- Toute récupération de matériaux est interdite.

## INFOS

→ Les véhicules de plus de 1,90m de hauteur sont acceptés **UNIQUEMENT À LA DÉCHÈTERIE DE SAINTE-SAVINE** : les mercredis de 9h à 12h et les dimanches de 10h à 12h30.

→ L'accès à la déchèterie de Saint-Lyé nécessite **une carte d'accès**



Demandez votre carte gratuite sur place ou auprès du service Gestion et Collecte des déchets

**SERVICE GESTION  
ET COLLECTE  
DES DÉCHETS**



03 25 45 27 30



collectedejets@troys-cm.fr

Retrouvez votre réseau de déchèteries sur  
[www.troyes-champagne-metropole.fr](http://www.troyes-champagne-metropole.fr)





# *souvenirs, souvenirs...*

CLASSE de Madame CHAUFFETON - ANNÉE 1984 - 1985

*(par ordre alphabétique)*

Camille AMANS - Marjolaine AMOUR - Amélie BERTHOLLE - Fabien BOBENRIETH - Raphael CARCIOFI  
 Morgan COLLE - Hélène COLLIN - Manuel DE ARAUJO - Elise DELOBEL - Angélique DESIREE - Jonathan DUBLE  
 Benoit FESSARD - Audrey GARNIER - Philippe GOUSSET - Cécile JOLLY - Christophe KESSLER - Julie LORENTE  
 Laure MERAT - Aurélie NENISH - Alice ROBBE - Laure ROBERT - Olivier ROUSSAT - Julie SAILLEY - Nicolas SATOLA  
 Delphine SATOLA - Delphine SPILMANN - Mathieu TISSERAND - Charlie THURAT - Yann JARFAUT  
 Alexandre GOUNINA - Mathieu TRITSCH

*Certains enfants présents sur la liste étaient absents le jour de la photo de classe* ●



# club du nouvel âge

Depuis le dernier Patroclien, nous avons vécu des moments de convivialité. En **Novembre 2019**, tradition oblige, c'était le beaujolais nouveau. Cette fois-ci, il a eu lieu dans la salle des Conférences où nous avons passé un bon et sympathique début de soirée.

**Courant décembre**, nous avons fêté Noël autour d'un bon repas préparé par le Self La Fontaine, notre traiteur depuis plusieurs années déjà. Chaque adhérent a reçu sa boîte de chocolats. Dans une ambiance festive, nos adhérents ont dansé avec la participation de notre musicien attitré, Claude.



Nous avons commencé l'année, comme le veut la coutume, par un repas se terminant par la galette des Rois suivi comme chaque mois par de la musique et des danses.



**En février 2020**, se tenait notre assemblée générale suivie d'un vin d'honneur et de notre repas mensuel en l'absence de Marie-Claude, notre vice-présidente

et trésorière, souffrante. Madame Brigitte TOMALAK représentait la mairie. Lors du vin d'honneur, le président a remercié, pour tous les services rendus, Odette BAILLY qui quitte le bureau.

## Composition du conseil d'administration :

- ◉ **Président** : Alain POITTEVIN
- ◉ **Vice-présidente** : Marie-Claude PETIPAS
- ◉ **Trésorière** : Marie-Claude PETIPAS
- ◉ **Vice-trésorière** : Noëlle FLEURENCE
- ◉ **Secrétaire** : Marie-José CORBAZ
- ◉ **Vice-secrétaire** : Yvette NIVELET
- ◉ **Membres** : Louis BEVIER, Claudette BREUIL et Nicole NIVELET ●

# comité des fêtes

## MARCHÉ DE NOËL

**P**endant ces deux jours du Marché de Noël, trente créateurs ont profité de la salle socioculturelle Deterre Chevalier pour faire découvrir aux nombreux visiteurs toute l'étendue de leurs talents. La conception artisanale ou manuelle des divers objets représentaient toute la magie de Noël ainsi que les produits du Terroir aubois qui ont remporté un réel succès.

Nous avons fêté le 10<sup>ème</sup> anniversaire de notre marché de Noël. A cette occasion, une nouveauté, le charmant lutin Guillaume et son compagnon Kiki le petit singe ont distribué des friandises aux visiteurs durant tout le week-end. La belle Charlène avec le maquillage de vos petites frimousses, sans oublier le Père Noël et la Mère Noël, ont été très sollicités par les enfants. Dans leurs yeux brillait toute l'admiration quand venait le moment de la photo, un instant magique.

Pour la seconde fois, la Mère Noël a offert 3 couvertures en laine qu'elle a fabriquées dans son atelier.

Ce sont 3 bébés âgés de 2mois Noé, Noéline 2 mois ½ et Tiago 3 mois qui ont gagné.

Les visiteurs ont pu se restaurer le midi avec des croque-monsieur et Hot-dog, des crêpes tout au long des après-midi et profité du traditionnel vin chaud. Un succès estimé auprès de tous.

### Concours de la plus belle guirlande :

Cette année, les enfants devaient fabriquer une guirlande. Très belle performance, 17 enfants ont participé et ont été récompensés par des jouets, des entrées à «WOMBA PARC et HOURRA PARC».



### Liste des gagnants :

- 1<sup>ère</sup> : Chloé - 3 ans ½
- 2<sup>ème</sup> : Anaëlle - 12 ans
- 3<sup>ème</sup> : Nathaniel - 3 ans
- 4<sup>ème</sup> : Terence - 6 ans
- 5<sup>ème</sup> : Ilaé - 13 ans
- 6<sup>ème</sup> : Maxime - 4 ans
- 7<sup>ème</sup> : Cali - 8 ans
- 8<sup>ème</sup> : Charlie - 12 ans
- 9<sup>ème</sup> : Antonin - 6 ans
- 10<sup>ème</sup> : Arthur - 5 ans
- 11<sup>ème</sup> : Clémentine - 9 ans
- 12<sup>ème</sup> : Elise - 4 ans
- 13<sup>ème</sup> : Alexandre - 10 ans et Charlie - 6 ans
- 14<sup>ème</sup> : Flora - 14 ans
- 15<sup>ème</sup> : Jeanne - 8 ans
- 16<sup>ème</sup> : Clémence - 11 ans

Pour 2020 il faudra réaliser une belle grosse boule de Noël.

Dimanche, 16H30, la Présidente présente une jeune fille au public. Quelques secondes ont suffi à la foule pour re-

connaître Mélissa KARL, Miss Troyes Champagne Métropole 2020, élue en novembre dernier à Bréviandes. C'était une visite surprise.

### Concours du plus beau stand :

Tous les stands étaient magnifiquement décorés. Le jury a délibéré et avec difficulté, s'est mis d'accord sur les 3 premiers prix. Madame Catherine GRENOIS, Monsieur J-M HIENARD, et Madame Henriette VILLEGAS.

La Présidente remercie toutes celles et ceux qui se sont investis dans l'organisation de ce marché de Noël. En particulier, les services techniques et administratifs communaux, le Père Noël et la Mère Noël, le lutin Guillaume et son compagnon Kiki le petit singe, Charlène ADAM au maquillage ainsi que tous les membres du comité des fêtes.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

La Présidente, Martine WITKOWSKI, a ouvert la séance en présentant ses vœux à l'assemblée et a donné la parole à Vanessa QUILLE. La secrétaire, a présenté le bilan moral et d'activités. La trésorière, Marie-Claude PETIPAS, a détaillé un bilan financier positif, grâce à toutes les activités proposées. Tous les membres les ont félicités.

Marie-Claude PETIPAS, trésorière et Danièle BOULARD vice-présidente ont souhaité quitter le bureau après plusieurs années au sein de notre association.

Marie AUBANEL prend le poste de trésorière. Nous lui souhaitons la bienvenue.

### Composition du bureau :

- ◊ **Présidente** : Martine WITKOWSKI
- ◊ **Secrétaire** : Vanessa QUILLE
- ◊ **Trésorière** : Marie AUBANEL
- ◊ **Vice-présidente** : Mélanie BODIN
- ◊ **Vice-secrétaire** : Brigitte TOMALAK
- ◊ **Vice-trésorier** : Miguel MORENO

## VIDE PUERICULTURE

Pour la 3<sup>ème</sup> fois, le comité des fêtes organise son vide puériculture/vidé dressing. Il se déroulera **DIMANCHE 26 AVRIL 2020, salle Deterre Chevalier**.

Les visiteurs y trouveront du matériel de puériculture, jouets, jeux, vêtements enfants et adultes, ainsi que des accessoires.

### Inscriptions :

Une permanence sera assurée **salle des Conférences le mercredi 15 avril et le jeudi 16 avril 2020 de 16H30 à 19H00**.

Vous pouvez consulter le site : [videgreniers.orgue](http://videgreniers.orgue) pour plus de renseignements, ou la présidente au : **03.25.80.87.20** ●

*La Présidente,*  
**Martine WITKOWSKI**

# les petits bouts de St Parres

C'est avec un immense plaisir que nous avons retrouvé le chemin de l'association le 7 janvier après la venue du Père Noël et les fêtes de fin d'année, passées en famille. Cette année plus de 75 enfants accompagnés par leurs assistantes maternelles, de leurs parents ou grands-parents, ont répondu présents à nos matinées récréatives.



Ils ressentent toujours le même plaisir et l'envie de se rencontrer de partager et de participer aux activités que nous leur proposons (motricité, éveil musical, bibliothèque,

et jeux en tout genre).

Comme chaque année, après les fabrications des couronnes des Rois et Reines et



des chapeaux de carnaval, nous avons réalisé, avec les enfants, un travail exposé à la bibliothèque de St Parres dans le cadre du « mois du tout petit », cette année sur le thème « **ouvrir tout grand l'univers** ».

Actuellement, nous finalisons les activités de Pâques et préparons les ateliers pour la fête des mères et des pères.

C'est avec une grande joie que nous partageons ces moments avec nos petits bouts ●



## VC Spat 10

Depuis le début de l'année et durant cette période hivernale, comme à leur habitude, les cyclistes du VC SPAT 10 ont bien roulé, en effectuant deux à trois sorties hebdomadaires de 50 à 75 km.

Le 17 Janvier, le club a remis les récompenses du brevet permanent 2019 «**La Pilou**», remporté par le VC SANCÉEN. Les 158 participants ont eu l'occasion de choisir entre 5 circuits de 53, 65, 81, 107 et 147 km pour un total parcouru de 29 866 km.

Depuis Février, nous participons à plusieurs brevets organisés dans l'Aube. Le week-end du 1<sup>er</sup> Mai sera l'occasion d'une sortie club de trois jours dans le Morvan avec des randonnées allant de 75 à 100 km.



En Juin, nous grimperons certains cols dans le Jura. Plusieurs de nos cyclistes se préparent déjà pour faire la deuxième étape du tour de France, à Nice, d'une distance de 177 km et d'un dénivelé de 3 570 m.

De plus, durant les mois d'Avril et Mai, nous participerons à l'encadrement des



«sorties vélo» prévues pour les élèves de CM1 de l'école Jules Ferry. Enfin, nous souhaitons la bienvenue à Dominique, qui nous a rejoints cette année ●




**BEBV** Bureau d'étude Brugger - Viardot  
Bureau d'étude Brugger-Viardot **Anthony Viardot**

Bureau d'étude spécialisé dans la conception et le suivi de projets d'aménagements urbains :

- > Requalification de voies communales > Aménagements sécurité dans les villages
- > Réalisation de lotissements > Aménagement de terrains de jeux

42 bis, Rue de la Paix - 10000 TROYES  
Tél. : 03 25 45 69 59 - 06 64 61 48 78 - E-mail : anthony.viardot@bebv.fr

### CHAUFFAGE - PLOMBERIE

#### MARTY-BAILLIA

- Installation
- Entretien
- Dépannage
- Fuel & gaz

**03 25 71 01 34**  
**bailliabenoit@gmail.com**

# ensemble et solidaires

## u.n.r.p.a.

Bonjour à toutes et à tous  
**JANVIER** : le mois de l'Assemblée Générale. Mais cette année, nous avons débuté par une sortie au Cirque Phénix (pas une bonne date) sur le thème de la MONGOLIE. Nous avons quitté le spectacle avec des étoiles plein les yeux (Novembre prochain spectacle uniquement féminin pour la 20<sup>ème</sup>).

**ASSEMBLEE GENERALE** : 70 personnes présentes et 7 pouvoirs. La présidente ouvre la séance et remercie Mme TOMALAK 2<sup>ème</sup> adjointe remplaçant Mme ROTA, M. Joël FRANCOIS 1<sup>er</sup> Adjoint ; M. Jack HIRTZIG, excusé retenu pour raisons familiales, M. Marc BRET Conseiller Départemental toujours fidèle à nos travaux et bien sûr M. François KASPER Président Départemental.

**RAPPORT MORAL** : Je vous ai représenté plusieurs fois aux expositions, à diverses réunions, aux obsèques de certains Adhérents, aux commémorations ; celle du 11 Novembre fut particulièrement émouvante avec les enfants entourés de leurs instituteurs, chantant la Marseillaise, lisant un poème « LIBERTE » de Paul ELUARD. Des panneaux représentant *Les Colombes de la Paix*, étaient exposés salle Deterre Chevalier. Bravo à eux, puissent leurs souhaits se réaliser !!!

**Le RAPPORT d'ACTIVITES** fut présenté par Marie-Christine secrétaire : le 10 AVRIL intervention de M. Marc BRET, le 22 MAI M. CHANTIER présentait la PROTECTION CIVILE. Les sorties : le 13 MAI, CUMIERES (Marne) visite de « *la cave aux coquillages* », le 10 OCTOBRE sortie au Cabaret de TINQUEUX, le 18 DECEMBRE repas de Noël au PAVE DES HALLES. Les jeux : sociétés et/ou pétanque suivant la météo, 1 ou 2 mercredi(s) par mois, salle des Conférences. Nous avons fait des activités avec les enfants : planter des fleurs avec les services techniques, pâtisseries, tricot, des épouvantails disposés sur les trois ronds-points et également une grande journée intergénérationnelle dans la salle Deterre Chevalier avec de la danse. Les enfants étaient ravis !



**Le RAPPORT FINANCIER** fut présenté par Dominique, vice-trésorière : la situation est saine, bilan confirmé par le vérificateur aux comptes, Jean-Pierre.

Les trois rapports furent votés à l'unanimité. Nous continuerons dans ce sens en espérant vous apporter satisfaction. Sinon, merci de nous le dire, c'est en se corrigeant que l'on avance, car rien ne va sans critiques... mais va surtout sans remplaçant !

La veille de l'assemblée, j'ai reçu l'accord de la réservation de la salle des Conférences. Je vous informe donc que nous commencerons nos après-midi jeux les mercredi 12 et 26 février, le 4 mars (veille repas Club Nouvel Age) et notre loto le 25 mars. Nous vous donnerons le planning annuel le 12 Février, avant si possible. Diverses sorties seront étudiées. Un concours de tarot est évoqué pour changer, mais refusé par l'assemblée.

**RENOUVELLEMENT STATUTAIRE DU BUREAU** : actuellement nous sommes un bureau actif avec des membres travailleurs et sympathiques, donc pas de problème majeur. Les statuts nous obligent à vous demander votre accord pour son renouvellement. Voté à

l'unanimité. Toutefois, si certaines personnes veulent nous rejoindre simplement pour nous aider, surtout lorsque nous sommes avec les enfants, elles seront les bienvenues.

Mme Brigitte TOMALAK félicite le bureau et l'assemblée, nous informe que la Mairie et les Conseillers seront toujours à l'écoute de nos demandes. M. Joël FRANCOIS confirme.

M. Marc BRET nous remercie et dit « *le bonheur d'être parmi nous, une équipe dynamique et énergique, donc bravo, et tous mes vœux, continuez dans ce sens* ».

Pour terminer, M. François KASPER nous informe qu'il est Président Départemental depuis 16 ans avec beaucoup d'obligations nationales. Il a donc présenté sa démission au Siège de l'UNRPA à PARIS. Il souhaite la relève afin de pouvoir consacrer davantage de temps aux associations départementales, en créant un rapprochement.

Présentation des nouveaux adhérents : Mme Renée GUZAL, Mme Geneviève FRELIGER - Mme Annick KESSLICK, Mme Myriam MATHIEU, M. André PAYEN, Mme Marie-Françoise PRIAMI. M. MOUILLEFARINE était absent. Et la petite photo de rigueur ! Nous nous sommes retrouvés au restaurant du centre à MONTIERAMEY.

**(Nous écrivons cet article 6 semaines avant sa distribution, ne soyez pas étonné de son contenu).**

**Merci à vous toutes et tous** ●

# club informatique patroclien

LES SENIORS SONT DE PLUS EN PLUS CONNECTÉS...

C'est une activité très demandée que propose le Club Informatique Patroclien aux seniors soucieux de maintenir un lien social et de s'enrichir intellectuellement.

A raison de deux heures hebdomadaires, sur un cycle de dix mois, nos moniteurs familiarisent nos stagiaires à l'apprentissage de l'informatique, univers inconnu pour certains. Si l'aventure vous tente, nous prenons les inscriptions pour la rentrée de septembre 2020.

Cette année notre repas annuel se déroulera le **Dimanche 5 avril à 12 heures** et notre tombola vous réserve de **très belles surprises...**

Inscrivez-vous rapidement pour venir faire la fête avec nous ●

- ◆ Annie MOREAU secrétaire 06 83 08 92 60
- ◆ clubpatroclien@hotmail.fr

## c.e.a.e.t.c.

LE CENTRE D'ETUDE DES ARTS ENERGETIQUES TRADITIONNELS CHINOIS PROPOSE DES COURS DE QI GONG ET DE TAI CHI CHUAN STYLE YANG

Le **Qi Gong**, pouvant être traduit par « travail énergétique », fait partie intégrante de la médecine chinoise. Il permet de se relaxer tout en renforçant son corps et son psychisme.

Le **Tai Chi Chuan** est un art martial qui privilégie la souplesse sur la force. Il procure enracinement et légèreté, douceur et puissance, énergie et tranquillité.

Les cours sont animés par des professeurs diplômés et des stages sont organisés tout au long de l'année par des intervenants extérieurs et par nos professeurs.

Les cours commencent mi-septembre jusque fin juin (pas de cours pendant les vacances scolaires). Pour l'année



2019-2020 la reprise s'est faite le 16 septembre. Il est possible d'intégrer l'association en cours d'année.

### HORAIRES DES COURS

Espace Pascale Paradis, rue Jules Ferry

### LUNDI

- ◆ 19h30-20h45 : Tai Chi Chuan débutants
- ◆ 19h30-20h30 : Qi Gong tous niveaux
- ◆ 20h30-21h00 : Qi Gong pratiquants confirmés

### JEUDI

- ◆ 19h30-20h45 : Tai Chi Chuan niveau avancé

Il est possible de pratiquer le Qi Gong en d'autres lieux.

### Renseignements :

- ◆ Contact : ceaec10@gmail.com / 06 12 91 91 25 ●

# les riverains et usagers des rues Edme Denizot et adjacentes de Saint Parres

## CONSOLIDER UNE MONTÉE EN PUISSANCE EXCEPTIONNELLE

120 personnes ont participé à la 2<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'association des Riverains le 6 février dernier à la salle Deterre Chevalier. Une réunion positive, fructueuse et chaleureuse qui a permis de faire le point sur les nombreuses actions de l'association en 2019 et d'arrêter la feuille de route pour 2020.

## DES QUESTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Dans son rapport moral, la Présidente Régine MERRAD a souligné la montée en puissance exceptionnelle du nombre d'adhérents (518 au 31 décembre) et souhaité que 2020 soit l'année de la consolidation. Elle a aussi noté que les objectifs de l'association portent tous sur des **questions d'intérêt général** :

- La préservation d'un cadre de vie de qualité
- La promotion d'un urbanisme respectant les droits des riverains
- La réduction des flux de circulation et des pollutions atmosphériques
- La prévention des inondations à Baires et dans le bas de St-Parres
- La participation des Patrocliens à la construction des grands projets
- La transparence dans la gestion des affaires publiques

A noter que le renouvellement du Conseil d'Administration de l'association été marqué par la démission de Madame Monique SOMMIER pour raisons de santé et par l'arrivée de Monsieur Robert DUCROS, ingénieur Arts et Métiers en retraite. L'Assemblée Générale a souhaité un bon et prompt rétablissement à Monique SOMMIER.

## LE RECOURS JUGÉ AU 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE

A la demande des « Riverains », le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne a annulé, le 28 mars 2019, la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) permettant le projet d'extension de Leclerc sans qu'il ait été présenté aux Patrocliens. Ecartant la proposition de l'association visant à sortir par le haut et à l'amiable du conflit, le Conseil Municipal a revoté le 21 mai dernier la même modification que celle qui venait d'être retoquée par la Justice. Comme elle avait pris soin de l'annoncer au préalable, l'association a donc déposé le 19 juillet un 2<sup>ème</sup> recours pour demander au Tribunal une nouvelle annulation.

Le greffe du Tribunal Administratif vient de nous faire savoir que notre recours sera jugé au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2020.

## UN QUESTIONNAIRE AUX CANDIDATS

Au cours de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> février 2019, les Adhérents présents avaient décidé d'adresser un questionnaire aux candidats aux élections municipales pour leur demander de s'engager sur les préoccupations portées par l'association. Fin novembre, le Conseil d'Administration a posé 6 questions aux deux candidats déclarés MM Joël FRANCOIS et Jack HIRTZIG. Tous les deux ont répondu par écrit et nous ont fait le plaisir de venir présenter leurs réponses devant l'Assemblée Générale. Une démarche qui a été unanimement appréciée.

Cet article pour le Patroclien a été remis à la Mairie un mois avant les élections municipales qui verront arriver une nouvelle équipe d'élus municipaux et un nouveau Maire. Lors de l'Assemblée Générale, la présidente a indiqué très clairement que « *quel que soit le résultat du scrutin du 15 mars, l'association poursuivra, avec la même détermination, ses actions* » et elle a appelé toutes les bonnes volontés à se mobiliser, avec l'association, pour promouvoir une bonne qualité de vie dans notre commune •

- Siège de l'association : 13 bis rue Edme Denizot à Saint-Parres
- Tél : **07 68 72 75 48**
- Mail : [asso.cadreviestparres@gmail.com](mailto:asso.cadreviestparres@gmail.com)



Le Conseil d'Administration « des Riverains »



120 personnes à la 2<sup>ème</sup> Assemblée Générale

# u.n.c. / a.f.n.

SECTION SAINT PARRÉS AUX TERTRES

## Assemblée Générale 2020

Elle s'est tenue le samedi 25 Janvier à Saint Parres aux Tertres, sous la présidence de Monsieur Fernand LEBOURQUE, en présence de Monsieur Marc BRET, Conseiller Départemental, et une quarantaine d'adhérents. Après les mots de bienvenue, le Président Jean-Claude GAUTHROT a lu le compte-rendu d'activités préparé par le secrétaire, absent. Celui-ci dans son rapport, rappelle les interrogations qui surgissent chaque année, en particulier, le peu de présence des adhérents aux cérémonies patriotiques, plus encore le 5 Décembre qui devrait nous rassembler pour l'hommage aux camarades morts en AFN. Il énonce les cérémonies auxquelles la section a participé aux côtés de la municipalité. Il évoque aussi l'Assemblée Générale 2019 à Villechétif, les trois réunions du conseil d'administration le 19 Février avec la réélection du bureau.

### ○ Président :

Jean-Claude GAUTHROT

○ Vice-Président : Georges BROUÉ

○ Trésorier : Gilbert BOURGEOIS

○ Secrétaire : Alain POITTEVIN

○ Porte-drapeaux : Claude VELLUT  
– André BURLLOT



La journée de précongrès, le Congrès Départemental à Troyes, pour finir par les trois repas-dansants de janvier, mars et novembre.

En somme, une année ordinaire, où tout est réglé comme du papier musique. Le Président donne ensuite la parole au trésorier pour le rapport financier. Les finances sont saines. Monsieur LEBOURQUE clôturera l'assemblée, en regrettant lui aussi une certaine désertion des adhérents et de la population pour les cérémonies. Peut-être sont-elles trop nombreuses ?

## Repas-dansant

Tradition oblige, l'Assemblée Générale a été suivie le lendemain, du premier repas-dansant de l'année. Préparé par notre habituel traiteur, qui avait mis au menu de l'aiguillette de saumon en entrée et des paupiettes de lapin farcies, le repas a régalé les convives, qui après la dégustation de la galette et le couronnement des Reines et Rois, se sont dégoûdés les jambes sur les rythmes variés de l'orchestre de Robert VERGUET. Nul doute que nous retrouverons nos amis pour le prochain repas le 19 Avril ●



Voie de la Vieille Vente Lusigny  
10270 Lusigny sur Barse  
Tél: 03 25 41 24 44  
Fax: 03 25 41 27 94  
Mail: lusigny@santerne.fr



Pour insérer  
**vosre publicité**  
dans le Patroclien  
Contactez-nous

**03 25 72 12 30**

# le patrimoine

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE S'EST DÉROULÉE LE 19 JANVIER 2020.

**A**près le message d'explication sur le déroulement de la séance par Mr Bernard CORBAZ, Mme Joëlle PETTAZZONI prit la parole pour le mot d'accueil, puis la secrétaire fit le point sur les différentes activités qui se sont déroulées tout au long de l'année.

Le renouvellement d'un tiers des membres du bureau : M. Alain POITTEVIN et M. Jean-Pierre MAZZOLENI réélus à la majorité absolue. Mme Annick ROSSIGNOL démissionnaire est remplacée par Mme Marie Christine FERRARI BUTEAU au poste de secrétaire.

**Le 9 Mars :** sortie à Ormes sur Vouzzy, visite du Musée de la Vie d'Autrefois suivie d'un déjeuner au restaurant Chez Grand-Mère, puis arrêt à Nogent sur Seine pour découvrir le Musée de Camille Claudel.

**Le 18 Mai :** visite de TROYES « Quartier Bas » avec le thème « l'eau dans la ville ».

**Le 26 Juillet et le 28 Août :** deux jours consacrés à l'organisation d'UN JOUR, UNE EGLISE



**Le 22 Septembre :** Journée du Patrimoine

**Le 28 Septembre :** journée de découverte d'Essoyes avec visite de la maison, de l'atelier et des Jardins de RENOIR, suivi d'un bon déjeuner au restaurant « Au Cœur des Bulles » puis visite des caves MASSIN à Ville sur Arce et dégustation de Champagne.

**Le 18 Décembre :** dernière réunion de l'année pour la préparation de cette Assemblée Générale.

**Les Sorties à venir :**

◊ Visite du Musée du Pain d'Epices à DIJON

◊ Un jour, Une Eglise  
◊ La journée du Patrimoine.

**Composition du Bureau du Patrimoine :**

◊ Président : **Claude BONBON**  
◊ Vice-présidente : **Joëlle PETTAZZONI**  
◊ Trésorière : **Laurence BARTH**  
◊ Vice-trésorière : **Elisabeth MOUILLE**  
◊ Secrétaire : **Marie-Christine FERRARI BUTEAU**  
◊ Vice secrétaire : **Michèle RABOT**  
◊ Responsable du Diaporama « St Parres au fil du temps » : **Bernard CORBAZ**  
◊ Adjoint diaporama « St Parres au fil du temps » : **Jean-Pierre MAZZOLENI**  
◊ Membres du Conseil d'administration : **Claude GAUTHROT et Alain POITTEVIN**

**Nos activités vous intéressent ?**  
**Rejoignez-nous : 03.25.81.17.81** ●





# les comédiens du tertre

## LA PÊCHE EST FINIE.

Après onze représentations, dont trois à la salle Deterre Chevalier, Robert a rangé ses gaules, retrouvé sa femme Yvonne et l'argent de son « livret A ». Josy a peut-être enfin trouvé le grand Amour. La pêche a été bonne toute la saison, dans toutes les salles où la troupe est passée. Les spectateurs sont sortis ravis et souhaitent nous revoir prochainement.

Une saison chasse l'autre. Il faut déjà songer à la suivante. C'est chose faite et celle-ci est déjà sur les rails. Après d'actives recherches, une nouvelle pièce a été sélectionnée, les répétitions ont déjà commencé. Intitulée « *Allez on danse* » c'est une comédie hilarante en trois actes qui sera mise en scène par Léanic ROBARDET. Avec Françoise GUYOT, Muriel GUYOT-ROBARDET, Anne-Marie JOURNET, Patrick MOUCHE-ROUD, Chris HAYER, Alain POITTEVIN.

Bientôt, ce seront les décors qui seront modifiés pour correspondre à l'univers de l'action.

Beaucoup de travail en perspective, en plus des répétitions, pour être au point pour la première à Pouan Les Vallées début octobre, avant les deux représentations à Saint Parres aux Tertres le **Samedi 13 et le Dimanche 14 Novembre** ●

MAISON

# TAUPIN

ÉLEVEUR & BOUCHER

49 Avenue Général de Gaulle,  
10410 Saint-Parres-aux-Tertres  
Tél. 03 25 80 93 55

Ouvert le mardi de 15h à 19h, du mercredi au vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h et le samedi sans interruption de 9h à 17h

14, rue de la gare  
10800 Buchères

Bureau : 03 25 73 19 73

Fax : 03 25 41 99 65

contact@brm.fr

[www.brm.fr](http://www.brm.fr)



# le tennis de table

UNE SAISON 2019-2020 BIEN ENTAMÉE.

Même si la première partie de saison a vu diminuer le nombre de licenciés et donc le nombre d'équipes engagées dans le championnat, elle a apporté de belles satisfactions, notamment au niveau des jeunes, nombreux et motivés. C'est donc sur un élan positif que la section Tennis de Table a démarré 2020.

Côté compétition, le club compte 3 équipes dans les championnats adultes, et 2 équipes dans les championnats jeunes par équipes.



Dans les championnats jeunes, ce ne sont pas moins de sept Patrocliens qui ont choisi de porter les couleurs de Saint Parres en compétition : Lucie, Etahn et Joffrey en benjamins et Florian, Timéo, Noah et Nathan en minimes. Si certains jouaient déjà la saison dernière, c'était une première pour la plupart, qui de plus ont débuté le ping cette année. Accompagnés d'un adulte du club et bien soutenus de leurs parents, les jeunes ont joué 3 journées de championnat et n'ont pas démérité. Bravo à eux pour leur motivation, leur bon esprit d'équipe, leurs efforts, leur écoute et leur bonne humeur !

Dans le championnat par équipes adultes, la section compte, pour cette phase, 3 équipes. Petit bilan après deux journées de championnat :

• Saint Parres I s'est maintenue en GE3 à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase. Elle évolue dans une poule forte, avec de longs déplacements à prévoir. Bien qu'elle totalise deux défaites, l'objectif est de se maintenir à ce niveau.

• Saint Parres II est descendue de GE4 en GE5 à l'issue de la première phase. Elle a déjà deux victoires à son actif, alors pourquoi ne pas viser la montée ?

• Saint Parres III n'a pas réussi à se maintenir en GE5 et a été rétrogradée en GE6. Pour le moment, elle totalise une victoire et une défaite.

Le championnat est loin d'être terminé. Il reste 5 journées à jouer avant de connaître le classement final. Espérons de bons résultats et de beaux matches pour nos équipes !

Au niveau des compétitions individuelles, seuls trois Patrocliens participent au critérium fédéral cette saison : Lucas en cadets et Jocelyn et Stéphane en seniors (Gary et Guy ont fait le 1<sup>er</sup> tour mais n'ont malheureusement pas pu participer aux suivants). Les résultats sont satisfaisants pour nos représentants.

Les finales départementales par classements ont eu lieu le 9 février et ont vu participer Stéphane et Gabriel, tous deux dans le tableau H8 (classement de 500 à 899 points). Stéphane est éliminé en 16<sup>ème</sup> de finale et Gabriel, auteur d'un beau par-



cours, monte sur le **podium en terminant 3<sup>ème</sup>. Félicitations à lui !**

Du côté des loisirs et de la vie du club, Jocelyn et Benoît M., aidés de Maxence pour le groupe des plus petits et de Priscilla pour le 2<sup>ème</sup> groupe, assurent l'école de tennis de table. De nombreux jeunes nous ont rejoints cette année. Ils prennent plaisir à découvrir et à apprendre les coups gagnants de cette discipline.

Notre section compte actuellement 49 licenciés. Et si vous faisiez partie de la famille pongiste patroclienne ? N'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus pour (re)découvrir le tennis de table.

Les entraînements ont lieu à l'Espace Pascale Paradis :

- pour les enfants : le mercredi de 14h00 à 16h00 pour les débutants, de 16h00 à 18h00 pour les jeunes compétiteurs ;
- pour les adultes : le mardi de 17h30 à 21h00 et le vendredi de 18h à 22h00.

A savoir : quatre séances « découverte » sont offertes. Alors n'hésitez pas à venir taper dans la petite balle blanche !

Renseignements auprès d'Aurélien EHR-SAM, le responsable de section, au **06.30.96.39.25** ●

• Adresse mail : [astertre.tt@gmail.com](mailto:astertre.tt@gmail.com)

• Facebook :

<https://www.facebook.com/asdutertre.tt/>

# le foot

**P**eu à dire depuis la dernière parution du Patroclien. Dès le 29 novembre 2019, la section foot est entrée dans sa trêve hivernale.

Nous avons été contraints d'arrêter les entraînements, plateaux et matchs suite aux terrains impraticables, jusqu'au 15 janvier 2020.

Nos U7 sont allés jouer à Saint Parres les Vaudes. Deux équipes présentes et de très bons résultats pour les 2. L'équipe 1 a gagné toutes ses rencontres.

Le 07 décembre, une équipe U7 a participé, dans le cadre du Téléthon, à un tournoi en salle à Sainte Savine.

Donc, pas d'entraînement pour nos footeux pendant cette période hivernale, exceptées l'équipe U10 entraînée par David et Mohamed et l'équipe U13 entraînée par Greg et Damien. De par leur relation, ils ont pu louer, aux frais de l'AS Tertre, la salle Charles Chevalier à Troyes. Dommage que l'on n'ait pas de salle de sport à Saint Parres, pas seulement pour le foot mais pour tous les sportifs patrocliens.



Nos supporters patrocliens à l'ESTAC

Le 21 décembre 2019, l'ESTAC nous a invités à son dernier match aller ESTAC/AJACCIO. C'était « Noël en bleu et blanc ». Très belle soirée clôturée par un magnifique feu d'artifice. Malheureusement, pas assez de places pour emmener tous nos jeunes. Nous avons pris des enfants de chaque catégorie d'U6 à U15. La prochaine fois, nous penserons à ceux qui n'ont pu venir. Un grand MERCI à L'ESTAC pour cette invitation.

## Foot en salle

Heureusement, les enfants se sont dé-foulés. Nous avons été sollicités, pour jouer en salle, par de très bons clubs qui pensent à l'AS du Tertre. Le 18 Janvier, nos 2 équipes U9 étaient invitées par l'ESTAC Féminine au COSEC des Vassaulles.

M. Yvan MAGERAN, du FC Melda, a accueilli nos U7 et U9 à Payns le 1<sup>er</sup> février. Il a récidivé une semaine plus tard, avec les U7, dans le magnifique COSEC de Sainte Maure. Nos remerciements à l'ESTAC féminine ainsi qu'à Yvan MAGERAN pour ces invitations.

Des calendriers ont été établis par le District Aube. Nos U7, U9, U11 et U13 sont allés jouer à S3 Indoor les 8 et 15 février. Peu habitués à jouer en salle, ce ne fut pas excellent sauf pour les U13.



Diplôme 3<sup>ème</sup> place Challenge de Champagne



Les U13 qui ont participé au challenge U13

La reprise sur les terrains était prévue pour le 7 mars 2020. Pour cette 2<sup>ème</sup> phase, nos jeunes footballeurs seront fiers de porter leurs nouveaux et beaux survêtements, avec l'emblème du Coq Sportif et le logo de l'AS Tertre.



U7 AS Tertre et FC Melda

### Dimanche 5 janvier

Les U12 (Mathieu ASCENSO et Lucas DARGENT) et les U13 (Damien GRIZOT et Grégory GOMEZ) ont participé à un tournoi en salle à Chatillon sur Seine. Une reprise difficile pour les U12 qui terminent 13<sup>ème</sup> sur 16. La réussite était absente. Mais les grandes victoires se forment dans la défaite. Heureusement, les U13 ont merveilleusement bien joué et terminent 3<sup>ème</sup> ! Du beau jeu, des super buts. Ils perdent malheureusement aux tirs aux buts contre l'équipe organisatrice (Chatillon), non sans quelques contestations. De quoi rendre très fier le club !

### Le 9 février

L'AS du Tertre avait rendez-vous au Cosc des Chartreux pour le tournoi de qualification au Challenge de Champagne organisé par l'ESTAC. Lucas DARGENT en étroite collaboration avec Gré-

gory GOMEZ, a formé un groupe de 8 joueurs : 4 U13, 3 U12 et un petit U11.

Dirigé par Lucas DARGENT et Mathieu ASCENSO le matin, l'AS du Tertre a terminé 1<sup>ère</sup> de son groupe avec 3 victoires, 6-0 contre l'Asofa, 1-0 contre la Vaudoise et 4-1 contre l'Etoile Chapelaine. L'après-midi fût tout aussi belle avec un quart de finale remporté contre Foot 2000. Mathieu ASCENSO et Damien GRIZOT (dirigeant U13) ayant pris le relais, ont assuré l'essentiel avec une 3<sup>ème</sup> place ! Défaits en demi-finale contre l'ESTAC (2-1), ils remportent le match pour la 3<sup>ème</sup> place contre Morgendois aux tirs aux buts !

C'est donc une nouvelle page de l'AS du Tertre qui s'écrit. En effet pour la première fois de l'histoire du club, l'AST participera au Challenge de Champagne ! Tournoi international regroupant des équipes du Canada, d'Angleterre, de Belgique et des grands clubs français !

Il s'agira de bien se préparer pour cette grande échéance afin de prouver une nouvelle fois la qualité de notre école de foot !



U7 AS Tertre

### U14 / U15

Enfin ! Depuis presque 6 ans, nous n'avions plus d'équipe en U14 / U15 ! Maintenant c'est chose faite, avec les joueurs de Thierry DESPRET qui évolueront en district 2<sup>ème</sup> phase cette année !

### Les Seniors

Pour terminer, un petit mot sur les Seniors. L'équipe I est repartie sur de bons rails avec une belle victoire à domicile contre Lusigny 6-2 et une qualification en quarts de finale de la coupe Élite 8-0 contre le Foyer Barséquanais II.

A ce jour, ils sont 3<sup>ème</sup> à égalité avec le second (18 points).

Pour l'équipe II, une bonne ambiance règne depuis le début de saison. Après un très bon résultat à domicile contre l'US Dienvilloise II 5-1, ils sont 5<sup>ème</sup> à 6 points du podium. Pour les deux équipes tout est encore jouable pour d'éventuelles montées !

Le 15 février, Gilles et Jean-Michel ont organisé leur 16<sup>ème</sup> loto de l'AS Tertre. Nous avons fait salle comble. **Ce fut une totale réussite.** Seul regret très peu de licenciés du club. Une quinzaine maxi. Merci aux 12 personnes de la section foot qui se sont investies pour cette soirée.

Le lendemain, Gilles et Jean-Michel aidaient le Club du Nouvel Age à l'organisation de son 1<sup>er</sup> loto. Beau succès également avec 230 participants ●

**Jean Michel CHARVAUX,**  
Secrétaire AS Tertre  
Section foot

# le tennis

1. 175 joueuses et joueurs, répartis en 4 catégories (Hommes, Femmes, 13/14 ans et 15/16 ans) participent au tournoi d'hiver de Saint Parres Aux Tertres, pour un total de plus de 200 matchs joués.

2. Près de 20 bénévoles se relaient tous les soirs et week-ends durant ces 3 semaines de tournoi pour assurer les permanences et l'accueil des participants. ●



# les cyclos

Nous avons terminé notre saison 2019 par notre Assemblée Générale le 29 décembre qui bien entendu, s'est clôturée par le verre de l'amitié.

Chacun a eu ses documents pour renouveler son « sésame » 2020.

A cette date les 1<sup>ères</sup> licences étaient demandées à la FFVélo. Tout le monde a résigné, sauf Fabien HARMEY qui a arrêté pour des raisons de santé. Nous sommes 9 licenciés. Pas de nouvelle recrue mais, sachez que notre porte est ouverte à toute personne qui désire rouler dans notre club. Nous sommes une équipe très conviviale et motivée qui a pour devise de « rouler

sans rechercher d'exploit sportif ». On se fait un peu mal... avec modération.

Cause météo, nous ne sommes remontés sur nos vélos que 3 fois à la mi-février.

Prochamment, nous allons investir dans l'achat de Kway et nous attendons avec impatience le printemps.

Comme les années précédentes, nous serons présents pour participer à toutes les manifestations organisées



par les clubs départementaux. Chaque semaine, nous effectuerons des sorties club ●

**Jean Michel CHARVAUX**  
Responsable section cyclo

## horaires

### HOTEL DE VILLE :

#### Adresse postale :

Commune de Saint Parres aux Tertres  
2, rue Henri Berthelot - CS 40064  
10092 TROYES CEDEX

#### Horaires :

Ouverture du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

Tél. **03.25.72.12.30**

[www.saintparresauxtertres.fr](http://www.saintparresauxtertres.fr)

### CIMETIERE :

Ouverture des portes :

- ◊ horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre) :  
> Portillon automatique de 7 h 30 à 19 h 30
- ◊ horaires d'hiver (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars) :  
> Portillon automatique de 8 h 00 à 17 h 30

## renseignements

Collecte des encombrants

**Les encombrants sont collectés**

**UNIQUEMENT sur rendez-vous auprès**

**Troyes Champagne Métropole : 03 25 45 27 30**

### Bennes à verres et à papiers

- ◊ Rue Gambetta (vers la Résidence des Près)
- ◊ Rue Jean Jaurès (à l'entrée de Baires)
- ◊ Rue André Lavocat (vers le stade)
- ◊ Rue de l'Égalité (près de Jardiland)
- ◊ Rue Camille Claudel  
(près des Services Techniques Municipaux)
- ◊ Rue Jules Pochinot
- ◊ Mail Paul Gauguin

### Numéros de téléphones utiles

- ◊ Hôtel de Ville : **03 25 72 12 30**
- ◊ Bibliothèque Municipale : **03 25 80 49 02**
- ◊ Caserne des Pompiers : **03 25 81 50 44**
- ◊ Ecole Primaire Jules Ferry : **03 25 80 76 45**
- ◊ Ecole Primaire Pierre Brossolette : **03 25 80 76 42**
- ◊ Ecole Maternelle : **03 25 80 20 67**
- ◊ Restaurant Scolaire : **03 25 41 06 70**
- ◊ Accueils de loisirs : **09 63 63 82 14**
- ◊ Police Municipale : **06 75 21 42 06**

## les collectes

### À SORTIR LA VEILLE

<b>Ordures Ménagères</b> (Bac gris, couvercle bordeaux)	<b>LUNDI</b>
<b>Collecte Sélective</b> (sac translucide)	<b>JEUDI</b> <b>sauf</b> Zones Commerciales (Mardi)
<b>Déchets Verts</b> (Bac marron)	<b>JEUDI après-midi</b> <b>du 19 mars au 26 novembre</b>

Modification	Ordures Ménagères	Collecte Sélective	Déchets Verts
Lundi 13 Avril (Pâques)	Collecte maintenue	/	/
Jeudi 21 Mai (Ascension)	/	Collecte maintenue	Collecte maintenue
Lundi 1 <sup>er</sup> Juin (Pentecôte)	Collecte maintenue	/	/

INFOS TRI, pour tout renseignement : N° Vert 0 800 100 889  
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour toute information ou réclamation, un seul numéro :  
Troyes Champagne Métropole : 03.25.45.27.30

# rappel des pièces à fournir

## DÉLIVRANCE D'UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Les demandes de carte nationale d'identité **NE DOIVENT PLUS ÊTRE DÉPOSÉES À LA MAIRIE DU DOMICILE, mais dans l'une des mairies habilitées par l'Etat.**



### Photos

2 Photos d'identité en noir et blanc ou en couleur, identiques, récentes, tête nue, de face, sur fond blanc, de format 35x45



**Copie de l'acte de naissance** (à demander au lieu de naissance) de moins de 3 mois dans le cas d'une première demande ou carte périmée de + de 5 ans



**Livret de famille**



**Justificatif de domicile** (- de 1 an)

**Justificatif de nationalité**, le cas échéant



**Ancienne carte nationale d'identité**

(en cas de perte : compléter un formulaire en mairie + timbre fiscal de 25 €)

(en cas de vol : déclaration délivrée par les services de Police + timbre fiscal de 25 € + acte de naissance)

**Un document officiel** avec photo vous permettant de justifier de votre identité (Passeport, Carte vitale, Permis de conduire...)

## Pièces supplémentaires pour les personnes hébergées

- ◆ Justificatif de domicile de l'hébergeant
- ◆ Copie de la carte nationale d'identité de l'hébergeant
- ◆ Attestation sur l'honneur de l'hébergeant
- ◆ Attestation de sécurité sociale de l'hébergé

## Pièces supplémentaires pour un mineur



**Carte nationale d'identité du représentant légal**



**Jugement de divorce** ou de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale (le cas échéant)

**La remise de la carte nationale d'identité à un mineur doit se faire devant le représentant légal**

## Prolongation de la durée de la CNI :

**L'allongement de 5 ans** de la durée de validité de la Carte Nationale d'Identité concerne uniquement les **cartes d'identités sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à des personnes majeures** à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, ou entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 (durée de validité prolongée automatiquement).

Pour les personnes mineures, la validité reste à 10 ans.

## DÉLIVRANCE DE PASSEPORTS ET DE CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Les demandes doivent être déposées dans l'une des 13 communes du département retenues par la Préfecture et dotées du matériel nécessaire aux modalités de recueil de l'image numérisée et des empreintes digitales : CRENEY PRES TROYES, LA CHAPELLE SAINT LUC, SAINT JULIEN LES VILLAS, SAINTE SAVINE, TROYES (hôtel de ville, mairies annexes des Chartreux et des Marots), ARCIS SUR AUBE, BAR SUR AUBE, BAR SUR SEINE, BRIENNE LE CHATEAU, ERVY LE CHATEL, ESTISSAC, NOGENT S/ SEINE et ROMILLY S/ SEINE, SAINT ANDRÉ LES VERGERS.



### Photos

2 Photos d'identité en couleur, identiques, récentes, tête nue, de face, sur fond blanc, de format 35x45



**1 timbre fiscal de 86 €** (majeur)



**Copie de l'acte de naissance** (à demander au lieu de naissance) de moins de 3 mois sauf pour les communes reliées à «COMEDC»\*

\* Renseignements auprès de la mairie ou sur [service-public.fr](http://service-public.fr)



**Livret de famille**



**Justificatif de domicile** (- de 1 an)

**Justificatif de nationalité**, le cas échéant



**Ancien passeport**

(en cas de perte : compléter un formulaire en mairie)

(en cas de vol : déclaration délivrée par les services de Police)

**Un document officiel** avec photo vous permettant de justifier de votre identité (CNI, Permis de conduire...)

## Pièces supplémentaires pour les personnes hébergées

- ◆ Justificatif de domicile de l'hébergeant
- ◆ Copie de la carte nationale d'identité de l'hébergeant
- ◆ Attestation sur l'honneur de l'hébergeant
- ◆ Attestation de sécurité sociale de l'hébergé

## Pièces supplémentaires pour un mineur



**Jugement de divorce** ou de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale (le cas échéant)



**Carte nationale d'identité du représentant légal**

Pour les mineurs de - de 15 ans :

◆ 1 timbre fiscal de 17 €



Pour les mineurs de 15 ans et + :

◆ 1 timbre fiscal de 42 €

**La remise du passeport à un mineur doit se faire devant le représentant légal**

## rubrique sociale



### ACTION MEDICO-SOCIALE DE LA DIDAMS : Des aides et des conseils près de chez vous

Notre commune dépend du **Centre médico-social 2, rue du Docteur Roux 10150 PONT SAINTE MARIE (tél. : 03.25.46.44.70)**, circonscription ceinture Est de Troyes. Des professionnels sont à votre écoute et peuvent vous rencontrer au centre médico-social ou lors de permanences à la mairie de Saint Parres aux Tertres ou lors de visites à domicile.

#### ◊ PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE DE LA D.I.D.A.M.S. À LA MAIRIE DE SAINT PARRÉS AUX TERTRES : tous les 2<sup>èmes</sup> mercredis de chaque mois de 9 heures à 12 heures.

En cas de modification, un message sur les panneaux lumineux vous informera des nouveaux horaires. **Pour tout renseignement ou rendez-vous : 03 25 46 44 72 ou au standard 03 25 46 44 70.**

#### ◊ SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE :

**L'infirmière puéricultrice de la DIDAMS** se tient à la disposition des parents d'enfants de 0 à 6 ans. Vous pouvez la joindre au **03.25.46.44.72** ou au standard **03 25 46 44 70**.

#### ◊ SERVICE UNITE PERSONNES AGEES PERSONNES HANDICAPEES :

Vous avez plus de 60 ans vous cherchez des renseignements sur : Ecoute, information, conseil - Aide au maintien à domicile des personnes âgées - Informations sur l'hébergement en établissement. Vous êtes handicapé, sans critère d'âge et vous souhaitez des informations, une aide pour la constitution d'un dossier ou une orientation. Vous pouvez contacter l'assistante sociale au **03.25.46.44.75** ou au standard au **03 25 46 44 70**.

**Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter le Centre Communal d'Action Sociale à la mairie de Saint Parres aux Tertres (03.25.72.12.30), votre relais auprès des différents services sociaux** ●

## maison de la justice et du droit

4, rue de Jaillard - 10000  
TROYES - 03.25.83.18.90  
[mjd.troyes@justice.fr](mailto:mjd.troyes@justice.fr)

- ◊ Lieu d'accueil, d'informations, d'aide aux victimes...
- ◊ Informations sur vos droits et obligations auprès de professionnels (médiateurs, conciliateurs, juristes, avocats...)

La Maison de la Justice et du Droit est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, sur rendez-vous.

**(Fermée pendant les vacances scolaires, hors juillet)** ●

## service civique

Lucie HOHMANN et Kylian KOFFMANN, nos deux jeunes volontaires du Service Civique ont organisé plusieurs événements durant leur mandat. En premier lieu, le vendredi 6 décembre 2019, un atelier a été mis en œuvre afin de réaliser un sapin en papier. Pour se faire, de vieux livres ont été récupérés à la bibliothèque. En second lieu, dans le but de réunir les personnes âgées,

pour clôturer l'année 2019 et afin de faire plus amples connaissances, un goûter de fin d'année s'est déroulé le mercredi 11 décembre dernier à la Grange. Le début de l'année 2020 a donné lieu à un moment convivial de retrouvailles afin de partager la galette, le jeudi 30 janvier 2020. Puis, le mercredi 19 février 2020, un après-midi « jeux de société intergénérationnel » a été mis en place,



en collaboration avec les enfants des accueils de loisirs et les aînés. Deux autres après-midis « jeux de société » sont également programmés les mercredi 1<sup>er</sup> et 22 avril prochains.

## à votre service

### L'ASSOCIATION JEUNESSE POUR DEMAIN

- ▷ Vous avez moins de 21 ans et vous désirez des renseignements sur le logement, la santé, l'emploi et la formation...,
- ▷ Vous rencontrez des difficultés avec vos camarades, vous avez des projets à soutenir...,
- ▷ Vous avez des enfants scolarisés (à partir de 11 ans) ou jeunes adultes (jusqu'à 21 ans) pour lesquels vous vous interrogez...,
- ▷ Vous êtes habitants de Saint Parres aux Tertres et vous voulez mieux comprendre les usages et les comportements de la population adolescente de votre quartier...,

L'Association Jeunesse pour Demain met à votre disposition un éducateur spécialisé :

- ▷ **Mélanie BLANCHARD (06.76.77.33.86)** que vous pouvez contacter (laisser messages et coordonnées),
- ▷ ou bien laisser un message auprès des services de la mairie au **03.25.72.12.30** ●

### point conseil emploi

C'est un service de proximité à destination des chercheurs d'emploi. Pour les aider dans leurs démarches de recherche, nous leur proposons :

- ▷ Un accueil et une écoute
- ▷ Des entretiens et un suivi personnalisés
- ▷ Des conseils
  - ▷ Faire le point sur les compétences
  - ▷ Repérer les atouts
  - ▷ Etablir un bilan
  - ▷ Mettre à plat les projets
  - ▷ Rédiger un CV et une lettre de motivation
  - ▷ Préparer les entretiens de recrutement

**Martine DECROIX peut vous recevoir les mardis après-midi.**

**Contactez la Mairie de SAINT PARRÉS AUX TERTRES pour prendre rendez-vous ●**

## recensement militaire

Modalités de recensement pour les jeunes filles et jeunes garçons nés en mai, juin et juillet 2004

Les jeunes filles et les jeunes garçons nés en mai, juin et juillet 2004 doivent se faire inscrire sur les listes de recensement militaire.

Pour cela, ils se présenteront en mairie **dès leur 16 ans**, munis de leur carte d'identité, du livret de famille de leurs parents ou de leur acte de naissance.



Les personnes qui n'ont pas souscrit la déclaration de recensement dans les délais, peuvent régulariser à tout moment leur situation en se présentant jusqu'à l'âge de 25 ans à la mairie de leur domicile ●

# **LE RELEVEUR DES COMPTEURS D'EAU PASSERA**

**DU 20 JUILLET AU  
18 SEPTEMBRE 2020**

**ST PARRS AUX TERTRES :  
du 20 juillet au 14 août**

**BELLEY : du 7 au 9 septembre**

**VILLECHETIF : du 10 au 18 septembre**

*Veillez permettre l'accès à vos compteurs  
ou confier vos clefs à un voisin. Merci.*



# animalerie

E.Leclerc 

## NOS

**EXPERTS SONT**  
A VOTRE DISPOSITION  
POUR **VOUS CONSEILLER**  
SUR LA NUTRITION, L'HYGIÈNE,  
L'ÉDUCATION ET LE BIEN-ÊTRE  
DE VOS CHIENS, CHATS,  
RONGEURS, OISEAUX,  
REPTILES, POISSONS  
OU VOLAILLES.



### St Parres aux Tertres

03 25 72 16 16

103 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, 10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES  
TÉL : 03 25 72 16 16

HORAIRE D'OUVERTURE : DU LUNDI AU VENDREDI 9H30/12H30 - 14H/19H  
ET LE SAMEDI 9H30/19H SANS INTERRUPTION